



HAL
open science

Contribution de l'alliance Athéna à Horizon 2020

Olivier Bouin, Jacques Commaille, Françoise Thibault

► **To cite this version:**

Olivier Bouin, Jacques Commaille, Françoise Thibault. Contribution de l'alliance Athéna à Horizon 2020. [Rapport de recherche] Alliance Athéna. 2013, 60 p. hal-03148656

HAL Id: hal-03148656

<https://hal.science/hal-03148656>

Submitted on 10 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



Contribution Horizon 2020

Sciences humaines et sociales

Alliance Athena - Contribution, Horizon 2020

Rapport remis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 2013

Président d'Athena : Jean-Émile Gombert
Déléguée générale : Françoise Thibault

Coordinateurs du rapport : Olivier Bouin, Jacques Commaille et Françoise Thibault
Assistés de : Richard Persol et Julien Ténédos
Édition : Julien Ténédos

Alliance Athena, 190 avenue de France, 75013 Paris

www.allianceathena.fr

Tous droits réservés pour tous pays

Contribution

Horizon 2020

Sciences humaines et sociales



PRÉSENTATION

Le présent document constitue la contribution de l'Alliance Athéna à la réflexion engagée sur les défis sociétaux proposés par la Commission européenne dans le cadre du programme « Horizon 2020 ». Cette contribution se concentre sur quelques thématiques prioritaires en lien avec les défis proposés, ce qui ne signifie pas que l'ensemble de l'effort de recherche sur le passé, le présent et le futur de nos sociétés se résume à ces seules priorités.

La lecture de ce texte est en effet indissociable du rapport intitulé « Éléments pour un agenda stratégique de la Recherche » produit également par l'Alliance Athéna en juin 2013. De nombreuses questions transversales ainsi

qu'une réflexion sur les acteurs, outils et modalités de la recherche, absentes ici, y sont abordées et apportent des éléments de cadrage scientifique nécessaires au traitement des questions relatives aux défis sociétaux proposés par la Commission européenne.

Ce travail s'appuie sur de nombreuses contributions individuelles, collectives et institutionnelles qui ont été rassemblées dans un calendrier très contraint. Il faut le considérer comme un point de départ, un engagement en vue d'une réflexion approfondie des communautés, un préalable à une mobilisation sur des enjeux de connaissance essentiels à l'avenir de nos sociétés.

PRÉSENTATION	7
INTRODUCTION	
L'universalisme scientifique des sciences humaines et sociales au service des défis sociétaux contemporains	11
① Conditions de l'innovation	15
② Croissance, bien-être et développement	19
③ Droit, démocratie et gouvernance	25
④ Intégration et discrimination	27
⑤ Création, culture et patrimoine	29
⑥ Santé, vieillissement, alimentation	33
⑦ Éducation et développement humain	43
⑧ Des énergies propres, sûres et efficaces	45
⑨ Ressources et changement climatique	49
⑩ Mobilités et systèmes urbains durables	51
⑪ Numérique, <i>big data</i> , modélisation	53
⑫ Sécurité	55
ANNEXES	57



INTRODUCTION

L'universalisme scientifique des sciences humaines et sociales au service des défis sociétaux contemporains

Les sciences humaines et sociales (SHS) ont connu ces dernières années en France des mutations justifiant qu'une véritable rupture soit opérée avec une conception suivant laquelle elles seraient assignées à n'intervenir que dans les domaines relevant du fonctionnement, ou des dysfonctionnements des sociétés, de leur histoire, de leur dimension sociale, économique, culturelle ou politique, ceci dans des temporalités incluant le passé et l'avenir.

Dans leur exceptionnelle pluralité (depuis la philosophie, la littérature, l'étude des religions et des arts jusqu'aux sciences historiques, l'anthropologie, la sociologie, l'économie les sciences de l'information et de la communication, la science politique...), les SHS sont susceptibles de contribuer au traitement de questions relevant des autres sciences et, par conséquent, au traitement de questions de nature physique, technologique ou technique, ce

qui a pu être qualifié, dans le rapport de l'Alliance Athéna consacré au « Régime de connaissance des sciences humaines et sociales », d'universalisme scientifique de ces dernières.

Trois évolutions récentes des SHS justifient une telle rupture et une telle ambition.

La première évolution relève du nouveau régime de connaissance des sciences humaines

et sociales. D'une part, les SHS manifestent de plus en plus leur capacité à travailler de manière interdisciplinaire entre elles, par exemple pour analyser les questions d'identité collective, de constitution des univers privés en référence aux espaces publics, de structuration et de cohésion sociale et politique, de processus de construction de nouvelles citoyennetés. D'autre part, les SHS ont la plus vive conscience de l'indissociabilité d'enjeux de nature physique (l'énergie, le climat, etc.) ou technologique, et d'enjeux en rapport avec la subjectivité des individus, avec leur modes de constitution du collectif, avec leurs visions du monde inspirées du passé, immergées dans le présent et marquées par des rapports différentiels à l'avenir. Aux efforts accomplis pour affirmer leur identité propre et défendre les frontières de leurs territoires font place des perspectives de travail collectif où prévalent les objectifs de connaissance à atteindre en référence aux enjeux auxquels nos sociétés actuelles sont confrontées. C'est dans cet esprit que les SHS françaises sont en mesure de se mesurer aux « défis » énoncés dans le cadre d'« Horizon 2020 ».

La deuxième évolution renvoie à la question du statut de la science, de la production de connaissance en général dans les sociétés démocratiques. Nous sommes dans une période historique où il convient de repenser le rapport des individus à la science, aux innovations technologiques, au « progrès »

technique. Le problème de la science n'est plus simplement celui de la fiabilité de son « régime de vérité » et de son adéquation à l'idée de « progrès » en soi. Son problème, c'est aussi, plus que jamais, celui de sa légitimité, c'est-à-dire celui, classiquement, de l'adhésion des individus, non plus sujets passifs de l'évolution des connaissances mais acteurs, sinon même partenaires de la production des connaissances et de choix de ses usages éventuels dans le cadre d'une dynamique de « progrès » dans laquelle sont impliqués les citoyens d'une société de la connaissance. De telles perspectives peuvent être ouvertes sur tous les défis énoncés dans « Horizon 2020 » lesquelles, par voie de conséquence, doivent impliquer les SHS. Par exemple, en ce qui concerne les processus de décision, la formalisation des savoirs des acteurs, les limites de la délégation aux experts, les processus cognitifs portant sur l'appropriation subjective des innovations, les procédures de délibération concernant le choix des options scientifiques ou technologiques¹, la reconsidération des catégorisations dans la définition des questions comme par exemple l'économie des rapports entre écologie et économie, etc.

La troisième évolution concerne l'exigence d'inscription du progrès scientifique, technologique dans un nouveau

1. Ce qui conduit à écarter l'existence d'un domaine autonome du type « science et société » dont l'existence aurait pour conséquence d'opérer une nouvelle marginalisation de sujets relevant des sciences humaines et sociales elles-mêmes

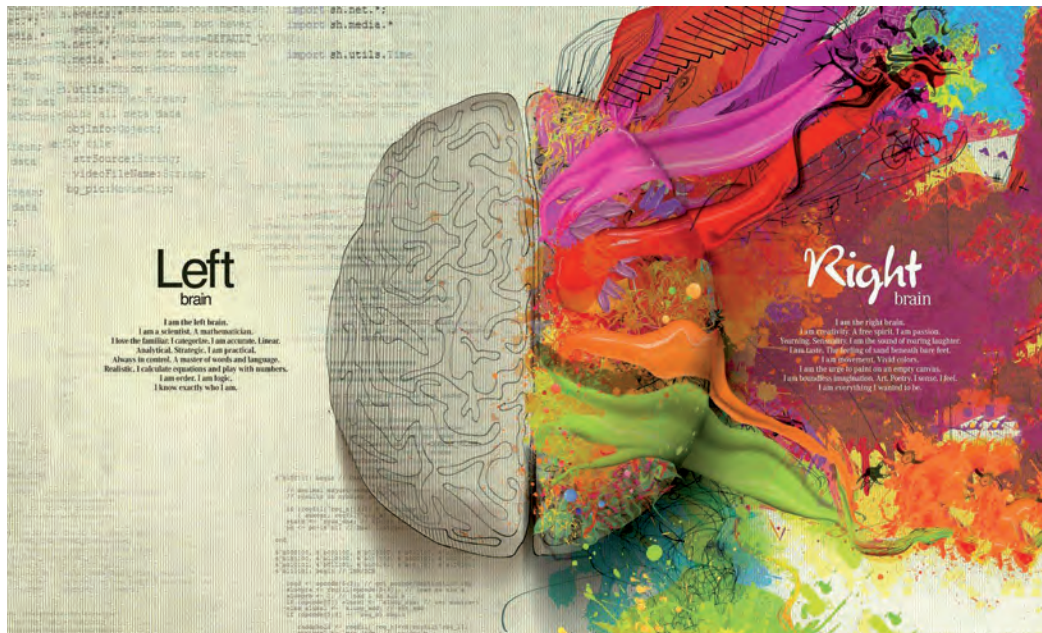
modèle de régulation des sociétés, dans ses dimensions sociales, économiques, juridiques et politiques. L'avancement des sciences ne suffira pas à justifier l'idée de *progrès* et ne s'inscrira positivement dans le développement historique des sociétés, sans risquer de susciter de la méfiance, de l'hostilité, ou même d'être disqualifiée, si ne sont pas posées les questions concernant le *sens* des problèmes rencontrés par les sociétés actuelles et définies les options possibles pour les résoudre. Les déséquilibres dans l'occupation des espaces (urbanisation croissante, fragmentation des espaces sociaux, etc.) ou dans les processus du vivre ensemble (avènement des sociétés « singularistes », incertitudes des instances de socialisation, etc.) posent la question de la régulation juridico-politique des sociétés. Le changement de nature de la régulation spécifiquement juridique témoigne de la difficulté croissante des sociétés à imposer un mode *top down* aux individus, aux groupes sociaux, aux organisations, aux institutions qui la composent. Cette tendance lourde prend d'autant plus d'importance que le processus historique de supranationalisation et de transnationalisation la favorise. Les sociétés contemporaines ont encore à mesurer toute la portée d'un passage de la notion de gouvernement à celle de gouvernance ou de celle de politique publique à celle d'action publique.

Les défis, auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées, éprouvent fortement notre capacité d'adaptation et d'innovation dont la dynamique complexe rend opportune et nécessaire une *approche globale et prospective* de nos sociétés. Les principaux problèmes structurels auxquels font face nos sociétés, ces « défis » pour lesquels les autres sciences sont convoquées, ressortissent ou comportent toujours des dimensions sociales, économiques ou politiques dont la non prise en compte ou la prise en compte *a posteriori* peut conduire à l'échec

ou à l'impuissance. Pour répondre à ces défis, un effort accru de recherche dans le domaine des SHS est requis. Nous proposons une série de thèmes à l'appui de cette conception des sociétés innovantes, inclusives et réflexives :

- ❶ Conditions de l'innovation
- ❷ Croissance, bien-être et développement
- ❸ Droit, démocratie et gouvernance
- ❹ Intégration et discrimination
- ❺ Création, culture et patrimoine

- ❻ Santé, vieillissement, alimentation
- ❼ Éducation et développement humain
- ❽ Énergies propres, sûres et efficaces
- ❾ Ressources et changement climatique
- ❿ Mobilité et système urbains durables
- ⓫ Numérique, « big data » et modélisation
- ⓬ Sécurité



1

Conditions de l'innovation

La notion « d'économie de la connaissance » a montré ses limites dans la compréhension du rôle de l'innovation dans la compétition mondiale. Le modèle classique de R&D, largement contesté aussi bien par les sociologues de l'innovation que par les chercheurs en gestion, reste dominant dans les doctrines publiques. Cette prégnance s'explique notamment par la persistance des rationalités classiques de l'action stratégique, décisionnelle, ou politique. *A contrario*, on constate l'absence de modèle analytique de la rationalité « créatrice » individuelle et collective. De ce fait, les processus collectifs d'innovation restent décrits par les

métaphores du réseau, du projet ou par le recours à une « créativité par association » sans grand fondement théorique. Ces lacunes limitent la compréhension du déficit d'innovation des grandes entreprises ou des *start-ups*, l'évaluation rigoureuse de dispositifs comme les pôles de compétitivité, ou la comparaison entre régimes d'innovation contemporains et régimes du passé.

Le développement récent des théories de la conception offre des perspectives nouvelles tant sur le plan théorique que pratique notamment en permettant de penser la nature et les impacts de « l'innovation de concept » qui

se retrouvent aujourd'hui dans de multiples expériences d'« *innovation labs* » dont il faudrait mieux comprendre les dispositifs et les modèles sociaux tant ils se diffusent. L'ensemble des travaux sur les « villes créatives », les recherches sur le design, la créativité des « foules » (*crowd science*) pourrait directement bénéficier de ces avancées fondamentales dans lesquelles la recherche française tient une très bonne place. Il est urgent de renouveler les cadres de la rationalité de l'agir au-delà des modèles traditionnels face à l'émergence de ces phénomènes, d'autant que leur impact sur l'emploi est important. Enfin, ces travaux peuvent servir de nouveaux

paradigmes pour mieux relier humanités et sciences sociales en particulier dans l'étude des activités créatives qu'elles soient ou non marchandes.

L'innovation ne concerne pas seulement les aspects technologiques, elle concerne aussi l'introduction d'un nouveau bien, d'une nouvelle méthode de production, d'un nouveau marché, la mise en place d'une nouvelle organisation. Mais le terme de sociétés innovantes peut aussi concerner les sociétés qui se donnent les moyens d'apprendre à partir d'expériences issues de la société civile visant à recomposer les relations économiques ou sociales autour d'enjeux de protection de l'environnement, de lutte contre les inégalités ou l'exclusion. La société civile est riche d'innovations sociales qui proposent des modifications de pratiques individuelles et collectives au plus près des modes de vie (alimentation, santé, mobilité, consommation d'énergie, habitat).

On connaît déjà bien la contribution des organismes de recherche & développement, des entreprises ou des administrations publiques à la création et à la diffusion d'innovations. On méconnaît en revanche la manière dont des collectifs associatifs, des groupes sociaux, des ONG produisent des expérimentations innovantes autour de nouveaux modes de vie, de nouvelles relations marchandes ou sociales, de nouvelles formes de prise en charge des individus ou des problèmes publics. Dans un contexte où sont

pris en compte les enjeux du développement durable et de la réduction des inégalités, il conviendrait d'étudier ces innovations sociales qui apportent des solutions par réagencement des relations entre les acteurs au moyen de réponses sociotechniques. Ces formes d'innovation mettent en évidence l'importance centrale du développement des apprentissages, des compétences, des connaissances, de l'élargissement des capacités d'action renvoyant aux réflexions conduites dans la lignée de l'économiste Amartya Sen sur les environnements « capacitants ».

La recherche doit aussi mieux comprendre les dynamiques complexes de l'innovation sans les séparer de l'étude globale des sociétés (pratiques sociales, effets du partage des connaissances, inventions de dispositifs, mobilisation de nouveaux acteurs, exigences éthiques). Le rôle de l'ensemble des acteurs – y compris les usagers, les citoyens dans la production de données ou de réflexions qui influent sur les orientations de la recherche et de l'innovation – doit être observé. Les effets des inégalités liées au genre, à la stratification sociale ou à l'origine sociale, les asymétries d'accès au savoir et à l'information, comme les revendications démocratiques et les exigences de transparence des sociétés modernes doivent figurer au nombre des éléments structurant tout projet de société innovante.

Que les innovations soient technologiques, sociotechniques, sociales, organisationnelles,

qu'elles concernent les services ou l'industrie, il s'agit notamment :

- d'étudier les modes de conception, de diffusion, d'appropriation/refus des différents types d'innovation et de contribuer à l'étude des processus d'intégration ou d'inhibition de la nouveauté par les individus, les groupes, les organisations, les sociétés ; d'observer comment, dans les pratiques sociales, s'inventent des dispositifs et des formes d'actions innovantes (partage de données et d'information, dispositifs collaboratifs...) ou des formes d'usage des nouveautés techniques ;
- d'explorer les nouveaux cadres économiques et sociaux que constituent la crise, la globalisation des échanges et des pratiques, la prise en compte des contraintes écologiques, énergétiques, de ressources primaires rares et l'émergence de nouvelles technologies ;
- d'anticiper les mutations structurelles des sociétés, des économies ainsi que celles des comportements individuels et collectifs et de développer les capacités d'une réflexion prospective sur les modalités de la transition vers de nouvelles formes d'organisation du développement et de la vie en société ;
- de mieux comprendre les facteurs environnementaux, organisationnels et cognitifs qui peuvent influencer la conduite de l'innovation et des processus créatifs (biais conceptuel, autonomie des activités d'exploration cognitives,

conditions organisationnelles des projets, accompagnement des processus créatifs, place des utilisateurs) ;

- de favoriser les approches comparatives entre secteurs, territoires et sociétés, ainsi que les comparaisons temporelles et internationales.



2

Croissance, bien-être et développement

Les chantiers auxquels font face aujourd'hui la science économique sont d'une ampleur inégalée. La vieille ambition des économistes de développer une théorie scientifique de l'économie au sens d'une théorie cohérente mais pas nécessairement liée à la réalité empirique a vécu. Les confrontations aux crises récentes ont démontré que les théories macro-économiques et financières étaient fondées sur des bases trop fragiles, voire défailtantes. Le phénomène économique ne peut plus être confondu avec les modèles de la discipline éponyme. Les implications d'un tel constat

vont bien plus loin que la distinction traditionnelle entre science économique et science sociale qui tend à conserver la stricte correspondance entre phénomène et modèle, alors qu'il faut accepter qu'il y ait des modèles sociaux du phénomène économique comme il y a des modèles économiques des phénomènes sociaux. Le phénomène économique n'apparaît pas comme relevant d'une unité épistémologique propre mais comme relevant de plusieurs modélisations venant de l'économie, de la sociologie, des sciences de gestion ou d'autres disciplines

selon la question posée et le type d'explication recherchée.

Rationalité, décisions, comportements

Une partie de la recherche en économie vise désormais à construire une théorie plus sophistiquée qui intègre les « imperfections » dans leurs modèles actuels. Une autre partie a pour but de trouver des modèles adoptant des approches très différentes trouvant leur inspiration dans d'autres disciplines afin de construire des outils permettant l'étude de systèmes évolutifs interactifs. Ces nouvelles

approches s'appuient sur la nécessité d'intégrer l'idée que les interactions entre des individus ont un rôle crucial dans la détermination de l'évolution dynamique de nos économies. Des pans entiers de la recherche s'orientent ainsi vers l'économie comportementale et l'économie expérimentale pour modéliser des comportements différenciés. Une première explication serait que les individus ne sont pas irrationnels dans le sens qu'ils peuvent agir contre leurs propres intérêts mais parce qu'ils ont souvent une perception limitée ou biaisée de leur environnement et ne prêtent pas la même attention à tous les problèmes face auxquels ils se trouvent. En d'autres termes, les individus sont intrinsèquement rationnels mais sont contraints par leur manque d'information. Selon une deuxième interprétation, les individus ont une forme de rationalité alternative et même quand ils sont face à un problème bien défini avec toute l'information nécessaire, leurs actions ne correspondent pas au comportement de l'individu satisfaisant les axiomes standard de la rationalité. Il faut alors accepter l'idée que les individus ont tendance à avoir un comportement souvent loin de la rationalité hypothétique. Quand on ajoute à cela le fait que les interactions ont beaucoup d'importance dans la détermination des états de l'économie, il est évident que des modèles où on pose comme hypothèse que l'économie se comporte comme un individu représentatif rationnel ne peuvent pas expliquer les faits empiriques.

Il importe donc de renforcer la compréhension des processus qui déterminent le comportement et ses modifications, au plan à la fois individuel et collectif. Comme dans le cas de la persistance de comportements individuels *irrationnels* (alimentaires, addictifs, etc) en présence même d'une information fiable et légitime sur leur nocivité, l'existence de mesures collectives inappropriées prises alors qu'elles étaient évitables interrogent le chercheur et le décideur public. En particulier, méritent une attention particulière les cas où l'information pertinente existe mais n'est pas disponible au moment et sous la forme où il importerait de la posséder (« *unknown knowns* »), les cas inverses où l'absence de l'information décisive n'est pas même appréhendée comme telle (« *unknown unknowns* »). Il s'agira aussi d'approfondir la compréhension des modalités de partage et de distorsion de l'information au sein des groupes sociaux ainsi que les mécanismes de formation et d'agrégation des opinions, mais aussi les dispositifs (*social software*) de nature à inciter les agents à adopter les comportements les plus appropriés dans les contextes où les « bonnes décisions » sont discernables sans ambiguïté (comportements alimentaires, etc.). La contribution des sciences cognitives, de la sociologie, de la philosophie politique et des *media studies* est ici requise.

Nouveaux référentiels qualitatifs

Parallèlement, une attention croissante doit être accordée aux questions d'inégalités, de bien-être social, d'équité et de justice intergénérationnelle, de prise en compte de la « soutenabilité » des systèmes économiques. La question des indicateurs de performance est ici posée avec une acuité particulière, ouvrant de vastes perspectives de recherche (nouveaux référentiels qualitatifs, indicateurs composites de bien-être...) autour des thèmes centraux de la préférence, de l'agrégation, des « capacités » et de l'équivalence monétaire.

Ainsi que l'ont montré les réflexions du rapport Stiglitz/Sen/Fitoussi en 2009, il y a unanimité sur le besoin d'un retour vers la croissance mais aussi sur la nécessité de questionner la notion même de croissance et son contenu. La mesure de la croissance par l'évolution du PIB montre toutes ses limites. Quels sont les nouveaux indicateurs de développement, de bien-être, de performance, d'équité (intragénérationnelle, intergénérationnelle et entre pays du monde, réduction des inégalités) qui pourraient être envisagés ? Cette question soulève des difficultés méthodologiques inédites : les termes de référence sont largement subjectifs et ont vocation à émerger, non de la seule observation, mais du dialogue démocratique et de la détermination endogène des objectifs sociaux. Doivent être ici mobilisées, outre l'économie

normative qui en fait son principal objet, toutes les disciplines des SHS qui ont pour tâche « l'objectivation du subjectif », ce qui couvre à peu près l'entièreté du champ sans en omettre l'analyse de la littérature et des arts où se sédimente au mieux l'expression des expériences émotionnelles concernées.

Un effort particulier doit être réalisé pour mieux comprendre la dynamique des institutions (règles formelles ou informelles) et des organisations ainsi que leur interrelations. Les entreprises, les instances régulatrices, les marchés, les modes de coordination, les évaluations font l'objet d'analyses de plus en plus complexes. Les sciences de gestion ont joué un rôle très important avec la mise au jour d'une phénoménologie qui avait été jusque-là absente des grandes catégorisations des sciences sociales (instrumentations de gestion, rationalités procédurales et expansives, métamorphoses des processus organisationnels...). Une phénoménologie et une généalogie rigoureuse des instrumentations qui conditionnent l'action sont essentielles à la compréhension de l'échange marchand, des stratégies d'entreprises ou des processus administratifs.

Il est donc crucial, en particulier pour la définition des politiques publiques, de disposer des outils qui permettent l'étude des systèmes qui sont loin d'être à l'équilibre et qui sont composés d'individus avec un comportement relativement aléatoire et qui interagissent entre eux, particulièrement en période de crise.

Ces différents questionnements appellent le développement de nouvelles approches et nouvelles modélisations ; le renouvellement des nomenclatures traditionnelles et des indicateurs ; des analyses historiques, y compris sur de longues périodes et des comparaisons internationales ; un renforcement de l'interaction entre les sciences sociales et les humanités (sociologie, droit, science politique, sciences cognitives, histoire, arts et littérature, patrimoine) avec l'économie, la gestion, la finance, la modélisation. L'enjeu est considérable tant nombre de problèmes normalement qualifiés d'économiques, qui vont dominer les années qui viennent, sont loin d'être solutionnés. Ces problèmes font écho aux défis technologiques et sociétaux. Ils ont trait au creusement des inégalités, à la crise de l'entreprise, au travail et à l'emploi, à l'évolution des politiques publiques et aux fonctions de la finance.

Le creusement des inégalités

Dans les pays développés comme dans les pays émergents, le creusement des inégalités fait écho aux changements sociétaux et technologiques qui modifient le jeu des pouvoirs et des qualifications. Il importe d'en comprendre le rôle, non seulement dans la trajectoire globale des économies mais aussi dans le caractère plus ou moins soutenable de la croissance à moyen et long terme. L'objectif est d'identifier l'origine de ces inégalités et leur influence sur la structure des

biens et services consommés, sur le choix des technologies mises en œuvre et partant sur la nature des déséquilibres internes et externes des économies contemporaines ainsi que sur le profil de la transition écologique. Cette analyse requiert la construction d'indicateurs de développement conçus pour signaler le degré de soutenabilité des trajectoires suivies (cf. infra).

La crise de l'entreprise

De nombreux travaux montrent que la croissance des inégalités, la persistance du chômage, la croissance faible depuis plusieurs décennies ne peuvent être compris si on ne prend pas en compte la transformation des grandes entreprises (« la grande déformation ») et les mutations des systèmes de « management », si l'on étudie pas l'ensemble de l'instrumentation comptable, légale et systématique des entreprises. Une large part du phénomène économique est hors de portée des analyses macroéconomiques et passe par l'étude directe des techniques de gestion qui déterminent en retour les activités des marchés. Contrairement à l'idée que l'entreprise est soumise aux lois du marché, il est plus pertinent de comprendre en quoi les gestions d'entreprise façonnent des trajectoires du marché. La crise de l'entreprise est devenue publique avec la mondialisation, les délocalisations, le problème de la rémunération des dirigeants mais aussi avec la mise en évidence des limites du cadre légal, celui du droit des sociétés,

comme régulateur de l'action des entreprises. Il devient urgent de travailler à de nouvelles théories gestionnaires et juridiques de l'entreprise qui tentent de restaurer la responsabilité des entreprises dans les enjeux sociétaux majeurs. Cette réflexion est déjà engagée notamment aux États-Unis où des formes juridiques nouvelles ont été élaborées.

La compétitivité des entreprises est déterminante pour la ré-industrialisation mais aussi pour la transition énergétique. L'objectif est de comprendre comment s'articulent concurrence et coopération dans la mise en œuvre des stratégies d'innovation (technologique et organisationnelle), d'approfondir le rôle respectif du marché et de l'organisation. Le développement des travaux sur le sujet doit pouvoir s'appuyer sur la création d'indicateurs à partir de données d'entreprises, l'extension d'enquêtes directes du type de celles déjà existantes sur les comportements d'innovation, et la mise en œuvre d'études comparatives sur les systèmes d'innovation notamment dans les différents pays de la zone euro.

Travail et emploi

La mondialisation de l'économie et les transformations qu'elle entraîne pour les entreprises, la répartition internationale des activités, les modes de production ou l'activité de travail constitue un défi auquel notre société doit faire face. L'étude du travail ne peut plus se dissocier des dynamiques de l'innovation et des

transformations techniques, ainsi que des tensions dans l'organisation mondiale de la production. Une meilleure évaluation des impacts de la compétition internationale sur les « modèles » nationaux avec les différents risques de « moins-disant » (social, environnemental, fiscal, etc.), des meilleurs moyens de les limiter (sanctions positives ou négatives, incitations, coopération,...) et des institutions susceptibles de les mettre en œuvre serait pertinente. Les liens entre désindustrialisation et élargissement des espaces d'activité mériteraient d'être exploré, de même que les conditions de développement d'emplois stables (ou sécurisés, au sens de la flexicurité). L'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail correspond à la fois à de fortes attentes sociales, c'est également une nécessité pour la maîtrise des dépenses de santé et un facteur de compétitivité des entreprises. Ces interrogations impliquent notamment de renouveler les connaissances sur le cadre, l'organisation et le contenu du travail.

Les politiques publiques conjoncturelles et structurelles

Elles subissent une profonde mutation du fait de la mondialisation et des remises en cause de la relation entretenue entre l'État et le marché. La nécessité d'une action publique internationale interfère avec le maintien de la fonction régulatrice des États en dépit de la réduction de leurs marges de manœuvre. L'enjeu est

celui de la définition de politiques publiques efficaces, qu'il s'agisse des politiques sociales mais aussi des politiques industrielles ou des politiques de régulation et de concurrence, dont il faut développer les protocoles d'évaluation. L'analyse prospective des systèmes de protection sociale (santé, retraites et plus largement redistribution), dont il s'agira de s'assurer non seulement qu'ils sont « soutenables » mais qu'ils n'induisent pas de distorsions d'équité inter et intragénérationnelles ou de discriminations, doit être renforcée.

La gestion des biens publics mondiaux tels que le climat, l'environnement, le risque nucléaire, la connaissance scientifique et technique, les grandes pandémies, la sécurité internationale, l'alimentation suscitent des questions spécifiques relatives à la légitimité des institutions en charge de ces questions, l'implication de la société civile et des parties prenantes, le contrôle démocratique de leur action. Plus largement, les configurations de gestion et délivrance de biens et services à caractère public ou collectif mériteraient de nouvelles analyses.

La fonction de la finance

La crise financière récente a abondamment illustré l'enjeu d'une régulation globale du secteur financier comme des dettes publiques et de la question de la subsidiarité. Les questions de l'architecture du système financier international et de l'articulation des grandes zones monétaires

mondiales sont à revisiter, comme celle du *rapport entre le court et le long terme, entre les générations présentes* ou celle de la relation entretenue entre dette publique et dette privée.



3

Droit, démocratie et gouvernance

Une des composantes importantes du nouveau modèle de régulation des sociétés est la question de la régulation juridico-politiques des sociétés. Cette question se pose au niveau national. Elle se pose *a fortiori* dans le cadre des nouvelles entités supranationales et de celui de la globalisation. Le changement de nature de la régulation spécifiquement juridique témoigne fortement de la difficulté croissante des sociétés à imposer un mode *top down* aux individus, aux groupes sociaux, aux organisations, aux institutions qui la composent. L'impossibilité de toute œuvre de codification constitue une des expressions de cet affaiblissement

de la notion de « droit-référence » au profit de celle de « droit-ressource », c'est-à-dire de dispositifs juridiques appropriés par les acteurs sociaux (formes organisées de la société civile, opérateurs économiques) dans le cadre de stratégies mises au service de la poursuites d'objectifs particuliers ou de « causes ».

Cette tendance lourde prend d'autant plus d'importance que le processus historique de supranationalisation et de transnationalisation la favorise ainsi que le démontre à l'évidence le phénomène de globalisation dans lequel les modèles de régulation juridique de la *soft law* (flexibilité

des dispositifs juridiques et de leurs procédures d'application : arbitrage, négociation, médiation plutôt que jugement) prospèrent, notamment en relation avec les intérêts des acteurs économiques.

Dans ce cadre, le droit n'est pas un instrument dont la nature même aurait changé, dont la force symbolique aurait décliné au profit précisément de sa valeur instrumentale. Il est aussi une des facettes des nouvelles formes d'exercice du pouvoir, donc des orientations prises par la régulation politique des sociétés contemporaines. Les transformations du statut du droit sont aussi celles des États, du déplacement de la propension de

ces derniers à un exercice exclusif du pouvoir vers une fonction de partenaire dans les processus de décision. Il reste ainsi aux sociétés à mesurer toute la portée d'un passage de la notion de gouvernement à celle de gouvernance ou encore de celle de politique publique à celle d'action publique, ce qu'on pourrait résumer par une complexification des processus de décision, une pluralité croissante des acteurs, une multiplication des instances en relation avec celle des échelles (local, national et supranational), une polycentricité des lieux de décision, une porosité croissante entre le secteur public et le secteur privé et une modification des équilibres au profit de ce dernier (le développement des pratiques du *law shopping* ou de *forum shopping* par les grands opérateurs économiques, les stratégies visant à développer une autonomie contractuelle face à la prétention des autorités publiques de faire prévaloir des motifs d'ordre public sont autant de signes d'une modification des rapports entre pouvoir économique et pouvoir politique).

La régulation juridico-politique est ainsi confrontée à des logiques multiples qui en bouleversent le fonctionnement : la relativisation du niveau national sous la double pression du niveau local et du niveau supranational ; le renforcement du poids de la logique économique par rapport à la logique politique dans le cadre de la globalisation ; les incertitudes de la démocratie représentative en quête d'une légitimité déclinante que d'aucuns pensent restaurer

par une promotion de la participation (sur ce point, il est intéressant de noter, là encore, que dans l'effervescence des réflexions au niveau international sur ces questions, le problème de la restauration nécessaire d'une légitimité soit posée tant pour le droit que pour le politique).

Ce changement de modèle de régulation juridico-politique est à travailler en soi, comme un objet propre aux SHS dans leurs diverses dimensions (particulièrement l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la sociologie, le droit, la science politique, ceci suivant des reconfigurations en cours confirmant le caractère obsolète d'un fonctionnement autarcique des sciences juridiques, de la théorie du droit, et d'un clivage entre celles-ci et les sciences sociales). Mais son étude est aussi indissociable de l'inscription des « défis » portant sur la gestion des ressources, sur le « changement climatique », sur l'environnement, sur l'énergie, sur le « nouveau industriel », sur la santé et le « bien-être », sur la « sécurité alimentaire », etc., si tant est que l'exigence de maîtrise, de changement, d'innovation, qu'ils portent suggèrent tous une dimension politique, au sens le plus large et le plus noble, qu'il revient aux SHS d'assumer dans leur diversité et en concertation continue avec les autres sciences.



4

Intégration et discrimination

L'intégration est une notion qui est souvent promue par les acteurs, politiques, intellectuels, mais qui a également fait ces dernières années l'objet de critiques importantes de la part de chercheurs en SHS. Il est difficile de penser l'intégration sans prendre en compte les questions de cohésion sociale, de justice, d'égalité et de revendication de droits pour les catégories défavorisées, de précarité sociale, de développement humain (les « *capabilities* dont parle Amartya Sen). La notion est également associée aux questions dites « de banlieue » et aux débats relatifs à l'existence et au fonctionnement d'un « modèle français d'intégration républicaine ».

La catégorie de « discrimination » a pris son essor, dans le débat public en France, à la fin des années 1990, au point que le gouvernement a alors créé le GELD (Groupe d'Études et de Lutttes contre les Discriminations), qui a préfiguré la HALDE, elle-même aujourd'hui fondue dans un autre ensemble institutionnel. Son importance récente peut être associée à celle, non moins récente de la « diversité », une notion elle aussi problématique, du moins s'il s'agit de l'utiliser dans les SHS. Dans l'expérience vécue, dans les protestations, dans l'action, les « discriminations » ont comme pris la place, du moins en partie, de l'exploitation dans

les rapports de travail, d'une part, et du racisme, d'autre part. La question sociale, en effet, semble de plus en plus être celle de l'accès inégal à l'emploi, à l'éducation, au logement, etc., et le racisme, qui dans ses définitions courantes inclut les discriminations, apparaît comme distinct, différent, en tout cas ne les recouvrant que très partiellement.

Le racisme s'est vu renforcé ces dernières décennies par la poussée des identités collectives. Celle-ci, et ce n'est pas un paradoxe, est indissociable de celle, concomitante, de l'individualisme moderne. Elle relève de logiques de production, et pas seulement

ni même principalement de reproduction, dans lesquelles des individus font le choix, hautement subjectif, de rejoindre ces identités –ils s’engagent, et peuvent aussi se dégager. Elle comporte une face sombre faite de tendances à la fermeture communautariste des groupes sur eux-mêmes, ou de naturalisation raciste des problèmes culturels et sociaux.

Les identités (le terme mérite aussi discussion), surtout à partir des années 1980, ont également revêtu l’allure de la religion. L’islam, le protestantisme, notamment, prospèrent, y compris dans des parties du monde où ils étaient peu implantés. Religion et culture ont alors semblé indissociables, même si analytiquement, elles relèvent d’approches distinctes. Le changement culturel s’est étendu également aux mœurs et à la sexualité, avec la mise en question des rapports de genre, les mouvements gays et lesbiens, le renouveau du féminisme, ou bien à propos des enfants, de la procréation et de la naissance. Et ces transformations sont indissociables de l’essor de préoccupations écologistes imprégnant de plus en plus la vie politique.

Il paraîtrait pertinent d’encourager les travaux permettant de mieux connaître et comprendre l’ensemble de ces phénomènes en lien avec les formes de discrimination et de racisme, dans leurs dimensions subjectives et objectives, dans leur relation à des questions culturelles et sociales, de savoir comment elles

se développent, ou au contraire régressent. Il convient de faire l’examen critique de l’action collective face au racisme et aux discriminations, qu’elle soit portée par des associations, des forces religieuses, morales, culturelles, sociales, ou qu’il s’agisse des politiques publiques, en France comme à l’étranger, sans oublier les dimensions européennes de ces enjeux, et en encourageant les comparaisons, dans l’espace et dans le temps. Les discriminations se donnent éventuellement à lire dans leur inscription spatiale, et par exemple dans des espaces à la marge où se condensent les tensions, les injustices et les difficultés (camps, ghettos, zones de transit...). Tout en évitant l’anachronisme, la recherche sur les discriminations ou sur le racisme (le mot date des années 1930) ne doit pas faire l’impasse sur l’histoire et les sociétés du passé.

L’intégration en cours de l’historiographie française dans les grands courants de la recherche mondiale en développant l’histoire globale, les approches comparées et surtout toutes les formes d’histoire qui ne sont pas centrées sur l’hexagone, est donc un objectif majeur. Le deuxième objectif est que les chercheurs explorent les multiples formes de rapport et de référence au passé et leurs imbrications complexes : savoir et intelligibilité, identité (usages publics du passé), expériences vécues (mémoires individuelles). C’est à cette condition qu’il est possible d’appréhender, avec les outils de l’histoire et d’autres sciences sociales, les différentes

constructions mémorielles et d’instaurer de la cumulativité sur cet objet majeur institutionnalisé récemment à l’étranger comme champ d’études à part entière (*Memory Studies*).

L’interdisciplinarité a conduit à l’extension des questions de genre aux autres sciences, à la prise en compte du genre comme donnée et source d’innovation. Le travail, par exemple, ne se limite pas au travail professionnel ou productif, mais il inclut le travail domestique.

L’intérêt pour les diverses dimensions de l’intégration ne peut faire l’économie d’une analyse des conflits comme des formes de violence. Il convient de s’intéresser à l’internationalisation du règlement et de la régulation des conflits, en dépassant une réflexion politico-normative et en prenant en compte d’autres formes d’organisation sociale du monde. L’analyse des dynamiques et de la construction du religieux, y compris dans sa dimension politique est aussi essentielle.



5

Création, culture et patrimoine

La culture est le résultat des systèmes conceptuels, linguistiques, émotionnels, éthiques et comportementaux qui nous aident à nous définir et à nous redéfinir dans un monde en transformation. Les humanités étudient le passé pour comprendre comment il contribue à formaliser le présent, elles explorent les divers systèmes conceptuels et cognitifs que nous mobilisons pour saisir le présent et prendre des décisions pour le futur. Les traditions, les mémoires, les pratiques actuelles sont modifiées par les choix individuels, en retour, ceux-ci sont contraints par les structures des divers systèmes cognitifs et de valeurs que nous mobilisons. Nous sommes

le produit de notre passé, des propriétés de notre environnement actuel et des capacités spécifiques de l'humain que sont le langage et les systèmes de perception et de communication.

Les arts et la culture comme force de structuration sociale

Les arts et la littérature, le patrimoine artistique et culturel, l'ensemble des activités de création jouent un rôle majeur dans la cohésion des sociétés, mais aussi dans la reconnaissance de valeurs communes et fondatrices. L'étude de ces pratiques et activités est donc essentielle pour les sociétés,

pour la compréhension de leur diversité comme pour la compréhension du comportement humain, individuel et collectif. Les objets, les pratiques varient selon les périodes historiques et leurs fonctions sont multiples : production des systèmes de représentations collectives, de concepts, construction des sensibilités et des émotions, transmission des savoirs et de la mémoire des sociétés, support d'expérience individuelle. L'étude de ces différentes fonctions s'enrichit des comparaisons entre des cultures européennes et extra européennes et la confrontation entre différentes périodes historiques.

Le développement des échanges au niveau mondial amène de nouvelles questions qu'il convient de creuser. Comment les différentes cultures s'adaptent-elles? Quel rôle jouent les pratiques nouvelles introduites par internet dans les évolutions de ces cultures? Quels objets et pratiques artistiques, culturels, linguistiques apparaissent ou disparaissent? Comment les évolutions géopolitiques affectent-elles les échanges culturels?

Emotions, art, création, développement humain

Des approches dans le domaine de la littérature et des arts mettent aujourd'hui l'accent sur la pensée, la philosophie des œuvres, leur nature morale ou sur la valeur historique ou politique de certains sentiments et les modes de représentation de « l'indicible » en littérature, peinture... De nombreux champs de réflexion doivent être approfondis qui concernent : les transformations historiques et culturelles des entités susceptibles de provoquer des émotions ; le rôle des arts et de la reconnaissance des émotions dans la genèse des mentalités et comportements ; les modalités de déclenchement des affects par les médias et des contraintes qui en découlent pour le formatage et la sélection des informations ; les relations entre émotions et modes de représentation (langage, son, image) ; la variation de l'expression émotionnelle verbale selon les différentes époques et civilisations, en fonction des cultures et des zones géographiques.

L'étude des œuvres pour leur transmission

En s'attachant à une œuvre ou un corpus d'œuvres particulières pour en montrer le sens, l'importance, la valeur qu'elles peuvent avoir aujourd'hui ou qu'elles avaient dans le passé, les recherches en art et en littérature permettent de contribuer à transmettre un patrimoine, de le rendre accessible et compréhensible. Ce travail de transmission n'est jamais achevé et toujours à refaire, car notre rapport aux œuvres se modifie à l'instar des changements des sociétés comme ne cessent de se transformer les critères de définition de la littérature et des différents arts. Respectées pour leurs études dans ce domaine, les équipes françaises doivent être soutenues notamment en encourageant la diversification des moyens de diffusion de leurs résultats.

Le patrimoine : culture et emplois

Le patrimoine prend des formes de plus en plus diversifiées (culturel matériel et immatériel, naturel, numérique, paysages...). Même s'il reste étroitement lié aux valeurs qui ont été à l'origine des processus de protection des monuments, le patrimoine ouvre sur un champ beaucoup plus vaste qui renvoie aux évolutions de ses usages matériels et symboliques, aux débats sur son extension ou à sa conservation et à son exploitation économique. Les moyens numériques permettent une

nouvelle diffusion aux corpus historiques et contemporains de la littérature, des arts et de la culture qu'il convient d'étudier dans ses multiples formes.

Par ailleurs, le patrimoine culturel (monumental, paysager, etc.) est une source importante d'emplois, par essence non délocalisables, à laquelle certaines recherches dans le domaine des Humanités contribuent, en partenariat avec les acteurs privés et publics des territoires concernés.

Générer des modes de pensée nouveaux

La recherche en arts et en littérature traite aussi de la création contemporaine, de corpus géographiquement lointains ou extérieurs à notre culture. Pour des sociétés comme la nôtre qui valorise l'innovation, l'utilité de ces approches historiques et de ces regards sur l'extérieur ne doit pas être négligée. Le lointain et le passé proposent du radicalement autre, susceptible de générer des modes de pensées radicalement nouveaux et de permettre de penser à nouveaux frais des problèmes sociaux contemporains et d'y apporter des solutions. On peut imaginer des travaux visant à systématiser cet apport innovant des œuvres lointaines par le temps ou l'espace et leur productivité conceptuelle et sociale. Les rapprochements entre création contemporaine et recherche mériteraient également d'être soutenus.

Développer la recherche sur les industries créatives

Apparu à la fin des années 1990, le thème des industries créatives s'est depuis répandu dans les cinq continents. Pour certains, les industries créatives constitueraient des courroies de transmission de la créativité en direction de l'ensemble de l'économie, laquelle serait alors en voie de «culturalisation», ce qui favoriserait l'émergence de l'«économie créative». Il revient à la recherche d'approfondir ces notions d'industries créatives et d'économie créative et de mettre en lumière l'évolution des stratégies des différentes filières industrielles et des réglementations et les enjeux territoriaux afférents.



6

Santé, vieillissement, alimentation

Enjeux sociétaux de la santé des populations

La santé et la protection sociale sont directement interpellées par la plupart des évolutions structurelles majeures qui affectent tant les sociétés développées que le monde en développement. Parmi les évolutions qui justifient la promotion de programmes de recherches interdisciplinaires en SHS et interdisciplinaires en SHS et sciences biologiques et médicales, on peut citer :

- les exigences croissantes des populations quant aux aspects qualitatifs de l'existence humaine ;
- l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques et des handicaps associés à l'âge ;
- les désorganisations sociales associées à l'émergence d'agents infectieux ;
- les enjeux de santé globale dans les relations économiques, politiques et diplomatiques, entre le Nord et les Suds ;
- le poids croissant des intérêts économiques liés, par exemple, à l'industrie pharmaceutique et biotechnologique ou encore aux assurances ;
- la multiplication des controverses suscitées par la gestion des « crises » sanitaires, par la mise en œuvre du « principe de précaution », par les incertitudes qui subsistent quant à la nature et l'ampleur de différents risques sanitaires et environnementaux, et par les modifications qui en résultent sur la gouvernance des politiques ;
- les transformations des politiques de santé, d'assurance-maladie et de sécurité sociale dans un contexte de maîtrise de la croissance des dépenses ou encore de l'organisation des soins ;
- les tensions entre, d'une part, des politiques ciblées sur les groupes vulnérables, et, d'autre part, des politiques

visant à réduire les inégalités dans l'ensemble de la population ;

- les progrès des sciences biologiques et des techniques médicales, en matière d'amélioration des thérapies, de prédiction, de diagnostic des maladies et des facteurs de risque, et la tendance à transférer ces approches biomédicales aux modes d'action du secteur social ;
- l'extension du domaine de la santé mentale à la prise en charge de conduites considérées comme socialement à risque ou déviantes et d'un nombre croissant d'états psychologiques ;
- la montée en puissance du « consumérisme » en matière de services sanitaires et sociaux, et la revendication d'un plus grand partage de l'information et de la décision ;
- la diversification des pratiques de soins qui accompagne la revendication d'une qualité de service, d'écoute, et d'un partenariat entre soignants et malades, entre intervenants et usagers.

Comme le souligne, le rapport de la Commission sur les Déterminants Sociaux de la Santé de l'OMS, présidée par l'épidémiologiste britannique Sir Michaël Marmot, en dépit de l'élévation générale du niveau de vie et de santé des populations, les inégalités de santé s'aggravent partout dans le monde, notamment sous l'effet d'un mécanisme de progrès différentiel (l'espérance de

vie progressant pour tous mais plus rapidement pour les groupes déjà les mieux lotis en matière de santé qui bénéficient notamment plus que les autres de l'accès aux programmes et moyens de prévention)².

Développer l'apport des SHS

Le développement des connaissances dans le domaine de la santé bénéficie des travaux conduits dans deux grands domaines de polarisation.

D'une part, les recherches en SHS en santé publique qui visent à mieux connaître l'état de santé des populations, et à identifier les facteurs de risque qui accroissent la vulnérabilité de groupes de populations à différentes maladies afin de les prévenir. Ces recherches contribuent également à une meilleure compréhension de la façon dont la santé des populations est influencée par des déterminants multiples (génétiques, environnementaux, sociaux, comportementaux, systèmes de santé, etc.) et par les interactions entre ceux-ci. Sur cette base, elles permettent l'identification d'interventions (et leur évaluation scientifique) pour améliorer la santé et réduire les inégalités face à la santé. Elles contribuent

2. En contraste avec ses performances en matière d'espérance de vie et du principe égalitaire de notre Sécurité Sociale et des effets redistributifs progressifs de ce principe en matière de revenus des ménages, la France se caractérise par les inégalités de mortalité en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (ou du niveau d'éducation) les plus marquées d'Europe Occidentale (à l'exception de la Finlande), en particulier chez les hommes.

aussi à l'analyse des moyens et des politiques publiques susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'équité des services de santé et des systèmes d'assurance-maladie et de protection sociale.

D'autre part, les recherches conduites dans différents domaines des SHS liées aux questions de santé. Parmi ces domaines on peut citer : les transformations du rapport au corps, à l'hygiène, au soin, les pratiques sociales et les comportements ; les formes d'assistance et de protection sociales suivant les époques et les populations, les formes de solidarités et de définition de la justice sociale, les modes de prise en charge et d'intervention des acteurs publics et privés ; les rapports entre les formes de sociabilité, les évolutions des sociétés et les comportements (ces questions concernent notamment, les comportements alimentaires, addictifs, la santé mentale) ; les articulations entre les questions sanitaires et sociales ; les transformations du travail et de l'emploi qui touchent directement la santé au travail. La notion de vulnérabilité s'avère pertinente pour fédérer des recherches très diverses pour saisir le phénomène dans ses multiples formes et les changements de registre d'analyse et d'action. Elle implique de relier les phénomènes de vulnérabilité aux transformations des modes de vie, aux formes de sociabilités et aux organisations qui les régulent.

L'existence de ces deux modes de polarisation montre l'importance

d'une synergie entre les recherches en sciences humaines sur la santé et l'ensemble des recherches en SHS. Les différentes méthodes et approches des SHS doivent pouvoir être mobilisées : enquêtes de terrain, analyses de sources historiques, approches statistiques, en modélisation et simulation.

Par ailleurs, le renforcement des SHS dans le domaine de la santé et dans les domaines connexes est un préalable au meilleur dialogue et à la coopération entre ces approches et celles des sciences biologiques et médicales, prenant en compte les méthodes, les paradigmes propres à chacun de ces secteurs.

Il serait également important de renforcer l'apport des sciences humaines aux approches intégrées, notamment à travers des données de populations (en termes de démographie, de caractéristiques socioéconomiques, etc.), la spatialisation des données, le rôle des pratiques et des comportements ou encore des mesures de prévention et de réparation dans la réduction des risques et des expositions (environnementales, professionnelles ou encore dans le domaine des maladies infectieuses).

Une attention particulière doit être portée à l'obtention de connaissances généralisables, et aux perspectives d'action et d'aide à la décision, tant des responsables publics et des professionnels de santé que des patients, des citoyens et de leur organisation.

Les thèmes transversaux

Les orientations générales ci-dessus peuvent être déclinées dans des thèmes transversaux et dans différents champs empiriques.

Approches socio-historiques des normes et des imputations causales, transformations historiques des biopolitiques

La conception de l'environnement et de la santé, des liens entre environnement et santé, entre santé et travail, de l'hygiène, les frontières du sain et du malsain varient en fonction des qualités des différents milieux de vie et de travail, mais également des représentations culturelles, des savoirs (scientifiques, techniques, statistiques, ordinaires) et des techniques de mesure. L'analyse des explications causales de la santé et des pathologies, des conditions de constitution de symptôme en « entité clinique », des pratiques des acteurs et des représentations, que ce soit dans le domaine des modes d'exposition aux polluants, de la gestion des milieux et des villes, du rapport au corps et à la technique, ou encore des modes de prévention et de prise en charge pourraient faire l'objet de nouveaux travaux. Suivant les problèmes considérés, la nature des faits et des preuves mobilisées mérite examen. Les passages entre savoirs et normes et les conditions socio-historiques de production et de transformation

des normes sont des sources d'interrogation nouvelle.

Perceptions, pratiques sociales, comportements

Les modalités de production et de diffusion des savoirs (ou de données), les perceptions, les pratiques, les comportements des différents acteurs (privés et publics, individuels et collectifs), les registres d'action (anticipation, prévention, gestion, information, réparation, etc.), les modalités d'apprentissages collectifs et de coordination... ouvrent autant de questions fondamentales qui méritent des travaux approfondis. Ces questions appellent des approches aux différentes échelles temporelles et spatiales, ainsi que des démarches comparatives entre différentes zones géographiques et culturelles. Les TIC jouent un rôle dans la production, la diffusion et l'échange de l'information qui mériterait d'être analysée notamment en lien avec l'expérience des personnes et leur lien à leur propre santé.

Connaissances des populations, des zones à risques et des différents déterminants

Il s'agit d'approfondir l'identification et la connaissance des caractéristiques des populations concernées, de la part respectives des multiples déterminants des pathologies et de la santé, ou encore des situations de vulnérabilité et de leur genèse (dynamiques, parcours – entrée, sortie

-, « carrières »), notamment grâce à une approche conjointe des dispositifs de prise en charge dans leur diversité, des référentiels d'action, le travail des professionnels et des populations spécifiques.

Les recherches doivent viser à mieux identifier et comprendre les chaînes causales complexes qui conduisent à ce que des inégalités socio-économiques, de genre, environnementales ou culturelles se traduisent en mécanismes pathologiques et physiopathologiques³. La relation inverse (entre état de santé et situation socio-économique) devrait aussi faire l'objet de travaux en analysant : en quoi un choc de santé ou une pathologie chronique peuvent contribuer à aggraver les inégalités sociales et économiques préexistantes voire entraîner les patients et leur entourage dans un processus de dégradation de leur situation sur le marché du travail dans la vie sociale.

Le paradigme des « déterminants sociaux de la santé » inclut les aspects relevant de la couverture sociale du risque maladie et de fonctionnement des services de santé. Ces recherches, qui visent

3. Ces mécanismes interviennent à tous les âges de la vie des individus mais une attention particulière doit être consacrée d'une part au rôle des facteurs sociaux dans l'incidence des maladies chroniques liées à l'âge, d'autre part à l'hypothèse dite des origines développementales de la santé et des maladies (DOHAD). Cette hypothèse postule que la vulnérabilité spécifique des périodes pré- et néo- natales, ainsi que les traumatismes et expositions aux risques durant l'enfance jusqu'à l'adolescence, peuvent avoir non seulement des conséquences immédiates mais aussi à moyen et long terme pendant toute la durée du cycle de vie.

notamment à éclairer les arbitrages entre objectif d'efficience dans les conditions socio-économiques, démographiques et organisationnelles d'émergence des problèmes de santé-environnement, de santé au travail ou de réduction de leur incidence, doivent également faire l'objet de travaux renouvelés.

Émergence et gestion des risques et des crises

Les travaux dans les domaines des risques collectifs et des crises méritent d'être poursuivis car ils permettent de mieux comprendre : les conditions d'émergence ou de non émergence d'un risque comme problème public (alerte, mobilisations des acteurs, controverses) ; les argumentaires mobilisés par les acteurs pour définir les risques, ainsi que les solutions préconisées ; la genèse des crises ; les modalités de gestion effective des risques par les différents acteurs ; les modalités de construction des savoirs et d'organisation de l'expertise. L'observation des conditions concrètes de prise en charge de la sécurité ou de la protection, de la place qui leur sont données parmi l'ensemble des règles, les contraintes et nécessités qui pèsent sur les activités, constituent également un domaine de recherche à explorer.

Santé, solidarité, cohésion sociale, régime de justice

Les soins palliatifs, la fin de vie, le vieillissement, les maladies mentales, la prise en compte des personnes vulnérables dans une approche liée au *care* posent des questions qui renvoient aux valeurs et aux rapports d'inclusion et d'exclusion dans nos sociétés. La judiciarisation du monde de la santé, les effets du droit de la propriété intellectuelle et des brevets sur la recherche et sur l'accès aux soins, ou encore les questions éthiques posées par les essais thérapeutiques et les évolutions du point de vue des patients sur ces essais, de même que les cadres institutionnels, législatifs ou réglementaires et les régimes de justice guidant l'action mériteraient de nouvelles explorations.

Rôles des acteurs publics et privés et des politiques publiques

L'analyse de l'influence de la multiplication des acteurs et des espaces d'action, des modes de régulation intermédiaire (consultations de citoyens, mobilisations collectives, délégation à des agences, etc.), des processus de décision, des dispositifs mis en œuvre, des équipements, sont des questions centrales, qui doivent être mises en regard des modes de réception des politiques (de prévention, de lutte, de réparation) par les populations et les citoyens. Les travaux permettant d'explorer le développement de la législation, les interconnexions entre les

différents espaces (national, européen, international), le champ d'application et l'effectivité des règles et des normes (y compris dans le cadre d'une confrontation entre systèmes de normes, par exemple entre normes médicales et normes juridiques) sont également à développer, de même que l'évaluation des politiques publiques et les transformations des différentes professions du secteur en termes d'impact sur la santé des populations et les inégalités de santé. L'ensemble des politiques publiques peuvent avoir des effets directs ou indirects, positifs ou négatifs, sur la santé, à travers les modes d'organisation sociale et les institutions.

La répartition temporelle des coûts et des bénéfices sanitaires et environnementaux selon les mesures prises, ainsi que la prise en compte des expositions à des risques multiples et de l'incertitude sont autant de travaux qui peuvent participer à l'optimisation des mesures de protection de la santé.

Construction de l'offre et de la demande de services et de santé, reconfiguration des politiques de protection sociale et de santé, prévention, prise en charge et organisation des soins

Les travaux concernent les conditions de définition des besoins, de la demande et de l'offre sanitaire et de solidarité, ainsi que les dispositifs privés et publics, les acteurs, les procédures et l'évaluation du système de santé, dans

les domaines de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge des pathologies comme de la politique du médicament et des autres biens de santé. Au niveau macroscopique, ceci concerne l'organisation du système de santé et ses régulations. Au niveau local, il s'agit de comprendre les modes d'accès au système de santé pour les usagers. L'analyse du rôle et de l'articulation des différents acteurs (en particulier les médecins), de leurs pratiques et des modes d'évaluation de ces pratiques, ainsi que des expérimentations en matière d'amélioration des parcours et filières de soins devront être favorisées.

Qu'elles concernent les pathologies chroniques, les troubles du développement et des apprentissages ou les comportements addictifs – dont le retentissement peut s'étaler sur la vie entière avec des conséquences importantes en termes d'employabilité et d'insertion sociale – les recherches doivent à la fois avoir des visées cognitive et interventionnelle. La recherche interventionnelle a pour objet : de contribuer à la prévention, la promotion de la santé, l'éducation pour la santé et aux interventions, d'évaluer les impacts des politiques. Tout en maintenant des exigences de qualité et de validation des résultats par la publication dans les meilleures revues scientifiques, la mise en œuvre de la recherche interventionnelle implique des modalités innovantes de collaboration (et de financement) entre chercheurs, acteurs de terrain, et professionnels de santé. Elle

doit s'appuyer sur la nécessaire participation des patients et groupes exposés eux-mêmes, de leurs proches et de leurs associations.

L'allocation des ressources dans et aux systèmes de santé et souci d'équité en faveur des victimes de maladies, d'incapacités et de handicaps, doivent également faire l'objet de recherche renouvelées, de même que les articulations entre politiques et pratiques.

Parmi les champs empiriques possibles on peut citer :

- le vieillissement ;
- la prise en compte de la multimorbidité et des poly-pathologies chez les mêmes individus ;
- la prise en compte des maladies infectieuses émergentes, notamment à risque épidémique voire pandémique⁴ ;
- la santé mentale et les troubles du comportement ;
- les addictions ;
- les handicaps et restriction de l'activité et de la participation sociale au cours de la vie ;
- les relations entre l'environnement et la santé⁵ ;

4. Voir notamment le rapport du Haut Conseil de la santé Publique de 2011 sur http://www.hcsp.fr/explore.cgi/telecharger/hcspr20110622_maladiesinfectemerg.pdf

5. À la suite de la conférence environnementale de septembre 2012 et dans le cadre de la feuille de route de la transition écologique, les trois alliances Aviesan, Allenvi et Athena ont été chargées de proposer un plan d'action conjoint faisant le lien entre prévention, épidémiologie et recherche fondamentale en toxicologie et préventive. Un groupe interalliance Ineris, l'ITMO-cancer et l'ANR.

- l'accompagnement par les recherches en santé publique de l'émergence et de la diffusion des innovations biomédicales dans la perspective de la « médecine personnalisée ».

Âges de la vie et vieillissement

Les prévisions font état du fait que le ratio entre la population française des plus de 65 ans (supposés économiquement inactifs) et la population active va passer de 38% en 2000 à plus de 60% en 2050. L'allongement de la durée de la vie crée une situation inédite qui nécessite une mobilisation de toutes les dimensions de la connaissance fondamentale (sous ses aspects médicaux, sociétaux, économiques et technologiques) afin de proposer des solutions adaptées. Il s'agit, notamment, d'étudier l'ensemble des facteurs de vulnérabilité des personnes âgées, de développer des technologies et des services adaptés, mais aussi de mieux identifier les dimensions sociales et culturelles de ces évolutions. Les adaptations des conditions de travail et de vie quotidienne afin de ne pas entraver l'autonomie des personnes méritent de nouvelles explorations. Les technologies et services constituent aussi un marché qui a bien été identifié par certaines entreprises (technologies des maisons intelligentes, des aides technologiques diverses). Les questions des différences socio-professionnelles, de genre et du cumul des conditions de vulnérabilité doivent aussi

être explorées, de même que l'intégration des seniors et l'accroissement de leur potentiel contributif économique et social, qui passe par le développement de la recherche sur l'éducation (apprentissage au long de la vie).

Dans ces perspectives, le développement d'approches croisant la problématique du bien-être et celle de la qualité de vie, l'innovation sociale dans les domaines pertinents, en particulier relative à des formes inédites de propriété, d'usage et de modes de vie (habitat groupé et auto-géré, interactions entre architecture, expérience de l'espace et bien-être chez les populations seniors) sont des champs de recherches à investir.

Les aspects épidémiologiques, économiques et sociaux du vieillissement et des handicaps pourraient être étudiés avec une focalisation sur :

- les facteurs de risque biologiques, cliniques et sociaux des maladies neurodégénératives et des maladies induisant une perte d'autonomie (handicaps⁶, troubles psychiques et mentaux⁷, problèmes cardio-métaboliques, ostéoporose, sarcopénie, troubles sensoriels...);
- l'analyse et l'évaluation des innovations du secteur

6. 2,5 millions de personnes souffrent d'un handicap moteur en France, 2 millions de d

7. 27% de la population est affectée à divers degrés par des troubles liés à l'anxiété, la dépression, l'addiction, la schizophrénie, l'autisme, ou encore troubles obsessionnels compulsifs.

sanitaire et médico-social visant à mieux intégrer les seniors et accroître leur potentiel contributif économique et social, et à organiser la répartition des rôles entre aide formelle et aidants « informels » (proches etc.) dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes ;

- le développement de nouveaux concepts et techniques de soin et d'assistance à domicile (en incluant en particulier les apports de la télémédecine).

Les relations entre vieillissement comportemental et modifications biochimiques, anatomiques et physiologiques identifiées sont encore mal connues, de même que l'étude des fonctions cognitives générales ou des systèmes spécialisés (espace, nombre, musique, langage, temps), enjeux d'avenir pour les sciences cognitives. Les données montrent que ces recherches passent nécessairement par une approche intégrée du maintien de l'autonomie et par la prise en charge de la vulnérabilité, le développement d'environnements adaptés, le développement de technologies du *care*, et la robotique de service.

On ne peut traiter la question du vieillissement sans envisager les facteurs démographiques, les réseaux de *care* (rapports entre générations, entraide familiale intergénérationnelle, interaction réseau familial/réseau social...)

ou la dimension économique de la vulnérabilité.

La recherche sur le vieillissement ouvre sur les problématiques éthiques qui se développent autour de la question de l'autonomie et de la dépendance, mais aussi des phénomènes de migration et d'exploitation des ressources humaines des pays pauvres, ou encore des conditions de travail et de la dévalorisation sociale des professions et catégories de la population associées au care. D'une manière générale, les enjeux sociétaux liés au vieillissement ne doivent pas conduire à envisager les personnes âgées comme une catégorie sociologiquement ou culturellement homogène : les problèmes liés au vieillissement doivent être analysés dans leurs contextes économiques, sociaux, géographiques culturels ou de genre.

Il serait également pertinent de susciter des approches historiques, comparatives ou de modélisation pour apprécier l'évolution des parcours de vie et les problèmes rencontrés par les personnes concernées par des situations de restriction d'activité considérées dans leur plus large diversité (accidents, maladies chroniques, vieillissement, incarcération, etc.), ou encore mobiliser des méthodes récentes comme l'analyse du comportement en économie expérimentale. L'objectif est triple : éclairer les difficultés rencontrées, les besoins particuliers notamment éducatifs et de santé, en regard des prestations offertes et les politiques

de prise en charge des individus et des populations ; analyser en quoi ces expériences humaines, dont certaines sont catégorisées comme « handicap », mettent à l'épreuve les sociétés contemporaines dans leur capacité à définir et à construire un « vivre ensemble » ; identifier des formes innovantes de traitement de ces situations et des arrangements inédits entre acteurs, procédures, objets techniques...

Les nouvelles technologies ayant pour cibles l'allongement de la durée de vie et le vieillissement influenceront inévitablement la perception qu'auront les populations de ce qui est normal, pathologique, et « amélioré » en la matière.

Comportements addictifs

Il convient de favoriser les différentes approches du champ des SHS, pour mieux comprendre : les modalités de construction de l'offre, les circuits d'approvisionnement ; les conditions de développement des pratiques de consommation addictives, dans leurs dimensions sociales, culturelles et économiques, des apprentissages sociaux ; les transformations historiques, sur longue et courte période, des pratiques et des modes de consommations, du choix des produits ; des représentations et des perceptions des différents produits, y compris dans les arts et les différents médias ; des transformations des politiques et des formes de prévention ou de prise en charge et de

leurs effets. Les travaux devraient également s'appuyer sur des comparaisons internationales et interculturelles et replacer les consommations dans le cadre des transformations des sociétés et des modes de sociabilité.

Ces connaissances fondamentales sont nécessaires pour identifier les moyens d'action appropriés. Des phénomènes tels que les nouveaux modes d'alcoolisation des jeunes, les mélanges de produits, les conduites addictives en contexte professionnel et les addictions « sans substances » (jeux vidéo, réseaux sociaux, etc.) pourraient faire l'objet d'études spécifiques en liaison avec les travaux de l'OFDT (Observatoire français des Drogues et des Toxicomanies) et les enquêtes européennes. Outre les travaux mobilisant les observations de terrain, les enquêtes qualitatives et statistiques, les recherches juridique ou clinique, des modèles innovants d'incitation et de prévention, s'appuyant sur des expériences grandeur nature réalisées à l'étranger, pourraient être envisagés de même que des recherches en théorie de la décision. Les drogues illégales pourraient être étudiées sous l'angle des modèles économiques des circuits de l'offre, afin par exemple de pouvoir comparer le coût relatif de la prohibition et de la libéralisation en rapport avec leur efficacité respective.

Alimentation

Si ce thème mobilisent de nombreux laboratoires de l'INRA, il concerne aussi le CNRS et les universités à travers l'étude par les SHS du rapport des cultures et des sociétés à l'alimentation, des fonctions du culinaire, y compris à travers les pratiques de commensalité, dans des perspectives sociologiques, historiques et anthropologiques notamment. Ce champ prend aussi en compte les transformations des modes de production agricoles, de distribution des produits issus de l'agriculture et des industries agroalimentaires, et des modes de consommation des aliments à différentes périodes de l'histoire (Néolithique; Moyen Âge; XIX^e siècle; années 1960, etc.). Les types de pratiques et les stratégies d'acteurs dans le champ de l'alimentation déterminent la capacité des sociétés contemporaines à bâtir des systèmes alimentaires durables et favorable à la santé (cf. l'émergence des formes de circuits courts). En tant qu'elle est en lien étroit avec certaines des dimensions fondamentales de la socialité, l'alimentation constitue un véritable révélateur des transformations des sociétés contemporaines: médicalisation de l'alimentation, politiques de santé publique, perception des risques pour l'homme et l'environnement, bien-être, qualité de vie et prise en compte des troubles alimentaires.

Une meilleure compréhension des enjeux de l'alimentation passe à la fois par une approche macro et micro. Les enjeux à

l'échelle macro sont marqués par les déséquilibres géopolitiques: insécurité dans de nombreux pays, mesures d'ajustement structurel du FMI, mondialisation des échanges, accaparements de terres et développement des biocarburants, etc. Au-delà de l'urgence alimentaire et de la nécessité de nourrir la planète, le développement doit prendre en compte la réduction des impacts environnementaux et des inégalités dans l'accès à l'alimentation et tenir compte des incidences économiques, environnementales et sociales du développement de la production de biocarburants. Dès lors que les besoins humains globaux en matière d'alimentation ne sont pas satisfaits l'opportunité de la valorisation non alimentaire des productions agricoles (biomasse, biocarburants) devrait être questionnée. Aussi, les évolutions des formes de productions agricoles, les effets des systèmes de production agricoles sur l'environnement et sur la sécurité alimentaire, le rôle des professions méritent de nouvelles explorations et de mobiliser les approches en SHS en synergie avec celles développées par l'agronomie, les sciences du sol, la bioclimatologie.

Un des enjeux de recherche sur la thématique alimentation consiste aussi à replacer les comportements alimentaires dans leur contexte social.

Les évolutions du taux de prévalence de l'obésité et des effets en termes de pathologies associées ou de mortalité, le rôle attribué à

l'alimentation dans l'aggravation d'un certain nombre de pathologies chroniques ou inflammatoires conduisent à porter une attention renouvelée aux modes et aux pratiques de consommation alimentaires et à leurs déterminants, aux modes de vie, ainsi qu'aux facteurs pouvant contribuer à leurs modifications. Eu égard à l'impact attendu de l'épidémie d'obésité sur les inégalités sociales de santé et de mortalité dans les décennies à venir, il serait pertinent d'étudier les déterminants des inégalités d'état nutritionnel et les corrélations entre pratiques alimentaires ou modes de vie et état de santé. Ces corrélations pourraient être appréhendées à travers des études rétrospectives et prospectives, ainsi qu'en termes de facteurs d'évolution.

Les déterminants peuvent être analysés à travers les variables de contexte (conditions d'accès aux aliments, offre, prix, environnement d'achats, restauration, rôle des prescripteurs, type de développement urbain et cadre de vie, etc.), les dimensions socio-culturelles, les comportements individuels (activités physiques, sédentarité...). Une attention particulière pourrait être portée aux conduites et aux choix opérés dans des situations de fortes contraintes, par exemple, financières ou temporelle, et à l'analyse des rôles respectifs des différents facteurs par exemple: comportements et offre alimentaire / prix, ou encore au rôle des rythmes sociaux. Des méthodes expérimentales et d'observation

de terrain pourraient contribuer à mieux comprendre les déterminants des choix. Les effets des troubles nutritionnels sur le développement, les parcours solaires et les parcours de vie mériteraient des études renouvelées.

L'étude des représentations sociales apporte des éléments pour mieux comprendre les pratiques alimentaires et leurs liens avec l'état de santé, leurs ancrages sociohistoriques et leurs expressions individuelles. Si certains des déterminants des pratiques alimentaires relèvent des conduites et habitudes en partie liées aux inégalités de revenus, il convient d'examiner les autres variables pouvant entraîner des troubles alimentaires ou une prédisposition à développer ce type de troubles. Les enquêtes mettent en évidence que l'obésité est souvent évoquée comme un héritage (sous-entendu « génétique ») alors que l'on observe des cultures alimentaires familiales et des rapports à l'alimentation particuliers. Des études des représentations et des pratiques permettraient de mieux comprendre les effets des politiques préventives de santé publique suivant les populations.

L'alimentation précoce du jeune enfant est déterminante pour sa santé future (surpoids, obésité, allergies) et influencerait aussi l'orientation de ses goûts et préférences alimentaires ultérieurs. Les pratiques de diversification alimentaire au cours de la première année de vie sont peu documentées à l'échelle de la population : l'étude des facteurs

économiques, socio-culturels et environnementaux qui les influencent permettrait d'ouvrir des pistes nouvelles pour une prévention précoce. Il importe également de mieux caractériser le rôle du milieu social, du niveau de revenu et de l'éducation dans la prise en charge de l'excès de poids, tant le caractère précoce ou tardif de la prise en charge est un facteur de réussite.

Dans une perspective d'action publique en faveur d'une réduction de prévalence des troubles alimentaires, il serait important de mieux caractériser les effets des actions suivant les types d'instruments mobilisés qu'ils relèvent de l'éducation nutritionnelle, de l'information, des prix, de la réglementation sur la qualité des produits, de la régulation des formes de marketing, d'information ou de mise à disposition des produits, des allégations, de chartes impliquant les acteurs de la filière, de l'amélioration des produits, des stratégies de prévention et de prise en charge. L'analyse comparée des effets des différentes formes d'action indirectes, en termes d'information et de recommandation, ou directes, en terme de modification les conditions de l'offre des produits et de leur qualité, permettrait de mieux adapter les formes d'action. Elle devrait s'accompagner d'évaluation des actions conduites. L'étude du rôle de la prévention nutritionnelle dans les inégalités de santé mériterait d'être renforcée. Jusqu'où développer la prévention sans stigmatiser certaines populations ? Comment respecter

les choix individuels ? Comment les populations plus défavorisées peuvent-elles considérer positivement leur santé comme un capital à préserver ? Quel est l'impact de la publicité alimentaire télévisée et sur internet, des stratégies marketing sur les choix de consommation ? Les acteurs de la filière développent des réactions stratégiques en fonction des politiques développées qui mériteraient d'être étudiées.

Dans un contexte d'accroissement de la quantité d'information dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition et de multiplication des émetteurs, il serait pertinent d'étudier le rôle des différents médias et des réseaux sociaux, notamment en regard d'autres canaux d'information que ceux-ci relèvent du milieu familial et amical, des services de santé, de l'école, du milieu professionnel. Ces études comparées pourraient appréhender la confiance accordée aux différents dispositifs d'information et sur le lien entre les savoirs et les pratiques.



7

Éducation et développement humain

Un accroissement du potentiel d'intégration des sociétés européennes suppose un effort particulier dans le domaine de l'éducation auquel la recherche peut contribuer. Les connaissances produites depuis un quart de siècle notamment par la sociologie, les sciences de l'éducation, la psychologie et plus particulièrement la psychologie cognitive⁸ sont insuffisamment mobilisées par les politiques publiques et encore faiblement intégrées dans la formation.

8. Dans une moindre mesure et en lien avec le développement des technologies éducatives, par les sciences de l'information et de la communication,

Dans un monde en mutation, la question de la place des Écoles dans la société et de ses effets sur les individus ainsi que ses valeurs doivent être réinterrogés en permanence. Quels sont les effets des quasi marchés scolaires, des politiques de gouvernance sur les individus, sur les groupes professionnels, sur les rapports entre collectif et individuel et sur le fonctionnement et les valeurs des systèmes éducatifs et de formation? Par ailleurs, si les besoins de qualification et de certification sont bien identifiés et soutenus par les politiques européennes, la question des connaissances et des compétences requises exige des réactualisations aux différents

niveaux (primaire, secondaire, universitaire, formation initiale, continue et professionnelle) qui sont parfois opérées sans tenir compte des savoirs de la recherche. Sauf à être elle-même ouverte à la critique et à la mesure de ses effets, une politique d'évaluation de l'École ne peut garantir l'adéquation des moyens de l'École à ses fins.

Les apprentissages sous toutes leurs formes s'inscrivent dans un contexte social, économique, technique et professionnel qui les surdétermine très largement et conduit à de fortes variations interindividuelles et entre les groupes sociaux. Malgré l'existence de nombreux travaux

de recherche, la compréhension fine de ces variations reste très incomplète notamment parce qu'elle peut exiger des dispositifs empiriques complexes (comparaisons internationales, observations à grande échelle...) et interdisciplinaires.

Socles disciplinaires vs interdisciplinarité(s)

Un des défis que rencontrent les différentes disciplines est qu'elles doivent simultanément construire une interdisciplinarité dynamique et innovante en tout en maintenant leur cœur disciplinaire, leurs fondamentaux, la spécificité de leurs méthodes et subséquemment leur capacité à rester productives sans s'affadir ou se disperser. Si l'on observe par exemple les interfaces que la linguistique construit avec la psychologie cognitive et la neuropsychologie, on voit que les avancées scientifiques très spectaculaires qui ont nourri la compréhension des mécanismes cognitifs qui guident la mise en œuvre de la faculté de langage, l'acquisition et l'attrition d'une ou plusieurs langues (identité des fenêtres d'apprentissage, modes d'acquisition, de rétention et d'activation de l'information, imitation et rôle de l'empathie dans les apprentissages etc.) impliquent d'abord l'apport fondamental de chaque socle disciplinaire et en l'occurrence pour la linguistique la description et l'analyse formalisée de la diversité des langues et des pratiques linguistiques.

Des individus multilingues

Les flux migratoires entraînent des brassages diversifiés entre langues et cultures et les sociétés contemporaines exigent que les individus développent des capacités et des pratiques multilingues. Les programmes de recherche à mettre en œuvre devront nécessairement reposer sur une articulation entre recherche fondamentale (en linguistique, psycholinguistique, sociolinguistique) et applications (didactique des langues).

Éducation et formation tout au long de la vie

La promotion d'une politique d'éducation de qualité requiert le développement de programmes en sciences de l'éducation et en didactique, intégrant de manière centrale un questionnement sur les différents types de formation (formation initiale, formation continue, formation par alternance, formation à distance, formation tout au long de la vie). De tels programmes concernent tous les champs du savoir, y compris les domaines technologiques et directement professionnalisant.

Les dispositifs de prise en charge des enfants et des adultes présentant des troubles sévères de l'apprentissage devraient faire l'objet d'études plus globales avec pour objectif la volonté d'inverser la tendance actuelle où l'écart entre les meilleurs élèves et ceux en difficulté est de plus en plus grand

(cf. PISA). Ces questions nécessitent une collaboration active de divers paradigmes et cadres théoriques incluant les sciences cognitives (linguistique et psychologie cognitive en particulier) mais également les approches sociopolitiques, psychosociologiques, ergonomiques, didactique et recherches dans le domaine des TICs.

Les outils pour apprendre

La maîtrise d'un certain nombre d'outils d'apprentissage notamment numériques constitue une compétence requise pour un très grand nombre d'activités bien au-delà du secteur tertiaire. Trop souvent convoquée pour faire la preuve que la nouvelle ère technologique s'accompagne d'un changement de paradigme dans les façons d'enseigner et d'apprendre, la recherche doit avec ses méthodes et concepts interroger la nature de ces nouvelles compétences, pratiques et modifications (institutionnelles, économiques, cognitives...) que l'introduction de ces techniques entraîne. La question de la généralisation des résultats à d'autres contextes d'enseignement ou de formation doit aussi être envisagée.



8

Des énergies propres, sûres et efficaces

Préparer la transition écologique implique d'adapter les modèles aux contraintes en matière d'environnement, de ressources naturelles, de disponibilité en énergie. Il s'agit de concilier développement, production de richesse et trajectoire énergétiquement compatible avec le risque climatique et la raréfaction de certaines ressources naturelles et matières premières. Les questions pertinentes pour les recherches en SHS se posent dans un contexte caractérisé par la raréfaction des ressources épuisables à l'échelle du siècle pour faire face aux besoins croissants d'une économie mondiale en plein

développement ; l'accumulation croissante de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dont le secteur énergétique mondial est le principal responsable ; la nécessité de contrôler de la façon la plus rigoureuse les risques technologiques majeurs dans les diverses sociétés développant des grands outils énergétiques ; les inégalités croissantes dans les économies développées et émergentes, etc. Le tout se pose dans un monde dont l'économie globale est dominée par la sphère financière et où la spéculation sur les énergies et les matières premières empêchent les prix de jouer leur rôle de signaux de long terme et dont les secteurs

de l'énergie ont été en général privatisés et libéralisés, laissant les décisions structurelles entre les mains de firmes soumises au critère de la valeur pour l'actionnaire (la fameuse « *shareholder value* »). L'énergie concerne à la fois les divers modes de production, de stockage et de recyclage, les formes d'approvisionnement et de distribution, les réseaux, les risques et la sécurité des infrastructures et des réseaux, la consommation et la réglementation. L'enjeu est :

- d'analyser les verrous actuels du développement des énergies renouvelables en France : centralisation, difficulté à reconcevoir le mix

énergétique et les priorités de la recherche en fonction des objectifs nationaux et notamment du passage de 75% à 50% de production d'électricité issue du nucléaire, etc.

- de prendre en compte les transformations sociales liées aux évolutions des ressources et besoins : technologies solaires, éoliennes, qui marquent l'espace local plus que les systèmes énergétiques classiques.

Parmi les grands thèmes possibles pour le renforcement des recherches en SHS on peut évoquer :

- l'offre des différentes formes d'énergie (anciennes et nouvelles), fonctionnement des marchés et facteurs d'évolution : analyse comparée des différentes sources et des différents modes de production et de distribution en termes d'accessibilité, de rapport coût-efficacité économique, de stratégies industrielles, de risques associés et de prise en compte des contraintes environnementales (à court, moyen et long terme), de vulnérabilité (technique, économique, géopolitique), de sécurité d'approvisionnement, d'équité pour les populations, d'indépendance énergétique de relations géopolitiques...
- l'étude des déterminants des consommations, des styles de vie et les facteurs d'évolution ;
- les territoires dans la transition énergétique (ville et

transition énergétique mobilité, circuits commerciaux, urbanisme...);

- la transition des systèmes électriques vers la durabilité : réseaux électriques et production intermittentes ; adaptation des règles de marchés et d'accès au réseau ; transformation réglementaires ; incitations aux investissements en technologies non carbonées ; cohérence économique et institutionnelle des politiques Carbone et des politiques technologiques) ;
- la fiabilité des réseaux et leurs capacités d'adaptation aux aléas (analysées à travers le rôle des différents acteurs et leur mode de coordination, les normes, les savoirs, les facteurs organisation et technique et les conditions réelles de fonctionnement) ;
- les contextes de développement des nouvelles filières énergétiques analysés du point de vue social et culturel, économique et des stratégies industrielles : économie, financement et organisation des filières de production et de distribution pour les énergies classiques et nouvelles ; rôle des acteurs publics et privés, au niveau national et international ;
- les modalités de mise en œuvre des exigences environnementales et de sécurité des approvisionnements et des infrastructures en termes de mobilisation des acteurs publics, privés et des consommateurs, de partenariats publics/privés, des formes

de coordination et de gouvernance, d'adaptation des formes d'incitation, de régulation et de réglementation, suivant les secteurs ;

- D'un point de vue transversal, il est aussi nécessaire de renouveler les scénarios et la modélisation « Économie-Énergie-Environnement » afin de mieux anticiper les effets des chocs énergétiques et des crises économiques régionale et mondiale et de leurs interaction avec les marchés énergétique et la prise en compte du coût-efficacité des politiques énergétiques et environnementales. Deux orientations majeures devraient être prises en compte :
- la poursuite de l'amélioration des modèles « énergie et économie » par la prise en compte des inerties et des comportements dans les différents secteurs, ainsi que des effets des politiques sur les emplois et sur la croissance ;
- le réexamen des modèles de croissance dans leur relation avec les ressources naturelles et évaluer les chances de relance de la croissance sur des sentiers de croissance dite verte. Il y a un besoin de compréhension du rôle des prix de l'énergie dans la croissance économique et les possibilités de mise en crise du régime actuel de croissance.

Il est également nécessaire d'approfondir la modélisation des secteurs intensifs en énergie-carbone : les transports et la

mobilité, l'agriculture, les modes d'alimentation et l'usage des sols, la production d'électricité, les bâtiments et les logements. Cet approfondissement nécessite à la fois de renforcer les bases de données et le réalisme des modèles et de prendre en compte les taux de renouvellement du capital technique, les délais d'adaptation des processus à fortes inerties, mais aussi les surprises technologiques ou dans les usages et les comportements. Les modèles d'optimisation dynamique en environnement stochastique qui intègrent des variables d'incertitude notamment sur les paramètres de décision mériteraient d'être approfondis. Il serait également opportun d'améliorer la représentation des marchés énergétiques et d'introduire les informations concernant la dimension financière et d'élaborer de nouvelles modélisations « énergie-ressources-croissance économique » et des scénarios qualitatifs.



9

Ressources et changement climatique

Les questions qui ont trait à la gestion des ressources dans une perspective de développement durable ne peuvent être abordées et traitées qu'en prenant en compte les **interactions et les « boucles de rétroaction »** qui se nouent au sein de **systèmes complexes** comprenant les écosystèmes et les systèmes socio-économiques, et entre ces systèmes. Les problèmes environnementaux ne sont plus seulement appréhendés comme une addition de phénomènes indépendants (changement climatique, érosion de la biodiversité, dégradation des sols, usage intensif de l'eau et des ressources, pollution chimique, etc.). La notion de changement global

met en évidence les interactions entre ces différents problèmes et l'évolution des activités humaines (mode de développement et de consommation, progression démographique, évolutions technologiques, pratiques et comportements sociaux). La mise en évidence du rôle central de l'activité humaine dans les problèmes d'environnement ouvre des perspectives renouvelées pour la recherche en SHS et pour les coopérations entre SHS et sciences de la nature, de l'environnement.

Les SHS ont un rôle déterminant à jouer, en particulier pour l'étude des processus sociaux, économiques, culturels, des dimensions

spatiales et des transformations historiques qui ont modifié les modes d'utilisation des ressources mais également pour l'analyse des rétroactions des conditions environnementales sur l'organisation des sociétés humaines. Les études historiques sur les crises majeures du passé contribuent à fournir des éléments de compréhension des évolutions de l'environnement.

L'analyse des usages et de l'appropriation des ressources est nécessaire pour comprendre les mécanismes de la contribution des différents secteurs de la société au changement climatique et environnementaux. Elle est nécessaire également pour

envisager la manière dont ils affecteront l'espace socio-économique, les territoires, les services écosystémiques qu'ils fournissent et les conditions de vie des populations. Les notions d'irréversibilité/résilience, vulnérabilité/justice environnementale, de solidarité (inter, intra et trans-générationnelle) ouvrent de nouvelles perspectives.

Les modes de gouvernance constituent également des perspectives de recherche en termes de coopération des différents acteurs, de mécanismes d'incitations et de réglementation, de régulation des marchés et de prise en compte des coûts des atteintes environnementales. Il s'agira, notamment, d'élaborer des incitations adaptées pour favoriser la création de nouvelles filières et l'adaptation des modes de production et de consommation aux nouvelles contraintes⁹, tout en analysant l'impact économique sur les personnes (notamment à faibles revenus) de la diminution de la consommation d'énergie de l'habitat et des transports, afin d'envisager les mesures susceptibles d'en rendre le coût supportable.

Les effets du changement climatique sur les populations peuvent se décliner en termes : d'intensification des catastrophes naturelles, de dégradation des

conditions d'existence (développement de maladies liées à la transformation des écosystèmes, aléas climatiques menaçant la sécurité alimentaire, diminution des ressources en eau), élévation du niveau des mers, accroissement de la compétition pour des ressources (facteur possible de tensions et de conflits). Si l'ensemble de la planète est concerné, certaines régions ou zones ou populations sont plus exposées aux situations de crise (tsunami, submersion marine, inondation, incendies, séismes, etc.). La notion de vulnérabilité permet de prendre en compte l'interdépendance des risques (environnemental, sanitaire, social) et offre un cadre pour le développement de nouvelles approches.

9. S'agissant de la consommation responsable, il s'agira, d'une part, de chercher des incitations intelligentes () qui la favorisent et, d'autre part, d'analyser l'impact économique sur les personnes (notamment celles à faibles revenus) de la diminution de la consommation d'énergie de l'habitat et des transports, afin d'envisager les mesures susceptibles d'en rendre le coût supportable.



10

Mobilités et systèmes urbains durables

La population urbaine a connu une croissance spectaculaire au ^{xx}e siècle passant de 220 millions à 2,8 milliards d'habitants. Les espaces urbanisés deviennent tout à la fois l'habitat du plus grand nombre d'êtres humains et la sphère sociale et politique de référence. Afin d'inventer de nouveaux scénarios d'évolution des systèmes sociaux et territoriaux, il importe d'élaborer de nouvelles grilles d'intelligibilité des processus urbains qui prennent en compte à la fois les dimensions physiques (flux de matière, de personnes, réseaux, organisations urbaines...), environnementales, politiques, culturelles, sociales et

qui s'attachent également à mettre en évidence les vulnérabilités.

L'urbain est à considérer comme une fabrique d'environnements : c'est-à-dire un système organisateur d'un état de nature spécifique, par insertion permanente des éléments biologiques et physiques dans l'arrangement spatial des réalités sociales. La chose n'est donc pas nouvelle, mais ce qui l'est c'est la manière dont les acteurs sociaux se saisissent de l'objet environnemental pour construire leurs actions urbaines. À n'en pas douter, cette « environnementalisation » (que l'on peut considérer donc comme l'apparition d'une nouvelle prégnance

sociétale) va peser lourdement sur les évolutions des systèmes territoriaux.

À mesure que l'urbanisation progresse, la vulnérabilité des organisations urbaines croît. Cette vulnérabilité est protéiforme : mobilière, technologique, économique, sociale, environnementale et, en tout état de cause, aucune réflexion prospective ne pourra en faire fi, pas plus que l'action politique ne pourra l'oublier. Cette thématique de la vulnérabilité devrait apparaître nettement dans les priorités de recherche et de la politique publique.

La mobilité des populations humaines ne peut être dissociée des modes d'habitation et d'aménagement de l'espace qui relèvent d'échelles spatiales et temporelles très différentes. Les questions de mobilité peuvent être éclairées par les sciences de l'ingénieur, par exemple, dans le domaine du génie civil, mais elles sont aussi pertinentes pour les SHS, notamment pour les disciplines fondées sur l'étude des dynamiques spatiales et de l'aménagement des territoires.

Il s'agit de comprendre comment intégrer des innovations à l'échelle du bâtiment ou d'une ligne de transport en tenant compte des pratiques des usagers et des habitants ou encore de construire les outils pour une compréhension des mécanismes de décision publique et pour une lecture des conflits face aux décisions adoptées.

Les récentes catastrophes¹⁰ ont ravivé les interrogations sur la prise en compte des vulnérabilités des sociétés et des milieux face aux risques dans leurs différentes dimensions (socio-économiques, technologiques, environnementales...) et sur l'adaptation des modes d'intervention publics et privés (*cf.* l'émergence des travaux articulant les notions de résilience et de durabilité en contexte urbain).

10. *cf.* Nouvelle-Orléans, Haïti, Fukushima

Selon l'amplitude de la mobilité, déplacements liés aux activités du quotidien ou aux migrations de longue durée, le champ d'investigation peut faire porter l'analyse sur les représentations sociales et cognitives de l'espace, la diversification des modes d'habiter, les contraintes liées aux héritages. L'analyse des mobilités appelle aussi au développement d'une recherche en termes d'expériences et de projets, d'analyse des sociétés mises en relations dans ces mobilités. La question émergente du statut des réfugiés écologiques ou environnementaux appelle à une plus forte intégration des approches géographiques, sociologiques et juridiques.

La vulnérabilité des systèmes socio-écologiques urbains vis-à-vis des différents risques rend nécessaire l'analyse conjointe des facteurs liés à l'urbanisation, aux modes de gestion., ainsi que les effets des différents modèles urbains (*Zoning, business centers, gated communities...*) en termes de durabilité. Faisant écho aux recherches sur le bien-être et la qualité de vie, la recherche sur la durabilité urbaine appelle à une convergence des problématiques sur les transformations des modes de vie urbains et des rapports qu'entretiennent les sociétés à leur environnement.

Le système automobile, ancien paradigme de mobilité, est condamné à évoluer fortement, en passant d'une mobilité souvent automobile, avec une propriété de leur véhicule, à des usages des offres de transport multimodales, voire à la demande.

Un format d'analyse efficace, à la jonction de l'informatique et de la géographie, est celui des simulations géo-référencées. Ce domaine de recherche, dans lequel la France jouit d'une excellence internationalement reconnue, demandera à être développé, ainsi que plus généralement, l'interface entre les sciences sociales et la théorie des systèmes complexes.



11

Numérique, *big data*, modélisation

L'informatisation généralisée s'est accompagnée de bon nombre de discours célébrant la toute-puissance de la technique. Si le diagnostic d'une nouvelle révolution technologique est indiscutable, les recherches menées, notamment par les sciences de l'information et de la communication, ont montré que ces technologies n'induisaient pas d'elles-mêmes de nouveaux modèles : par exemple dans le domaine de l'éducation, il ne suffit pas d'introduire des TIC à l'École ou à l'Université pour que ces dernières se transforment ; sans stratégies de réorganisation, aucune réelle transformation n'est observable dans les entreprises avec l'introduction

de l'informatique et la généralisation du numérique.

Pour les SHS, la question est bien de s'interroger sur les processus d'innovation auxquelles les TIC (le numérique) sont associées. Comment évoluent les modèles d'organisation des activités en lien avec la dynamique des territoires ? Comment permettent-elles de gérer l'intégration de connaissances de plus en plus distribuées entre les individus, les équipes, les centres de R&D, les laboratoires scientifiques ? Quelles transformations de la production des biens culturels ? Quelles évolutions des métiers, de l'espace public ?

Comment habitons-nous des environnements quotidiens saturés de terminaux d'information et de communication, qu'il s'agisse de lieux publics (gares, cafés, transports en commun...) ou de l'espace privé ? Comment faisons-nous société dans des environnements dits intelligents et susceptibles de déployer, développer et d'étendre les capacités des sujets ? En quoi le fait d'habiter ou de se déplacer dans ces espaces « augmentés » détermine-t-il une expérience particulière ?

La possibilité d'accéder à des personnes et des ressources distantes en situation de mobilité transforme l'expérience même de

l'espace, et reconfigure la notion de territoire. Les frontières entre les lieux et les activités, et le sens même des déplacements, en sont modifiés. Comment sont entretenues et régulées ces démarcations entre activités professionnelles et privées, sur les lieux de travail et de résidence ? Par ailleurs, l'équipement du corps et des espaces habités (domicile, lieux de travail, espaces urbains) avec des technologies d'information et de communication modifie l'expérience de la mobilité et celle de « l'habiter ». On peut admettre que le recours aux TIC constitue une modalité qui permet aux individus d'accroître leurs mobilités et leurs capacités à combiner différentes échelles. Dans l'espace tramé par les réseaux de communication électronique, quels types de négociation opèrent les individus dans les différents groupes (d'amis, foyer, collectifs de travail, communautés diverses...)? Comment les individus articulent leurs stratégies de connexion et de déconnexion ? Quelles territorialités contemporaines émergent de ces pratiques ?

Les scientifiques eux-mêmes sont au premier rang pour faire évoluer leurs méthodes et outils. La modélisation a pris une place considérable dans les dispositifs expérimentaux. Une quantité énorme de données numériques sont ainsi produites dans tous les domaines (en SHS, avec les « *Digital humanities* » notamment). En réponse à ce phénomène, le MIT a lancé, en 2012, un défi sur la gestion, l'analyse et l'exploitation des

très grandes masses de données scientifiques (MASTODONS). Une pression se fait jour pour que l'ensemble de ces données soient « ouvertes ». Quels sont les enjeux réels de cet appel à l'ouverture ? Que nous apprend ce mouvement sur le caractère performatif des sociétés contemporaines ? Peut-on identifier des invariants dans la manière dont ces processus se mettent en place ? Quelles formes de médiations (ou remédiation) émergent dans l'espace public sous la pression de cet « impératif d'ouverture » ? En quoi la manipulation des données libérées travaille-t-elle les relations de pouvoirs entre différentes catégories d'acteurs ?

Au-delà des questions techniques de stockage, se posent avec acuité les questions du « droit à l'information » et de l'organisation de la libre circulation des savoirs par ce passage dans un monde complexe, c'est à dire structuré par un nombre infini de relations, où les connaissances, produites, par une diversité d'acteurs, sont stockées en réseau et peuvent être mobilisées à tout moment. Dans cette organisation sociale, c'est bien la multitude qui est productive, porteuse d'innovations et de dynamiques collectives.



12

Sécurité

La sécurité recouvre un ensemble de phénomènes allant de la criminalité et du terrorisme aux situations d'urgence collectives dues à des catastrophes naturelles. La notion même de catastrophe naturelle voit son sens s'éroder: d'une part, les changements climatiques dont l'incidence est évoquée dans certaines pénuries alimentaires sont d'origine partiellement humaine, d'autre part l'impact d'un cataclysme comme un ouragan, un tsunami ou un séisme est très largement dépendant de la manière dont les populations affectées sont réparties ou organisées dans les régions concernées. S'agissant des menaces ayant leur source dans l'intention humaine de nuire, elles peuvent traverser les

frontières et visent tant des cibles matérielles que les réseaux de communication.

Les réponses à ces problèmes ne peuvent donc être uniquement techniques. S'il est nécessaire d'avancer sur certains fronts technologiques, les avancées dans ce domaine, par essence, ne seront jamais suffisantes.

La recherche relative à la sécurité doit refléter l'aspect hautement interdisciplinaire de cette problématique. La sécurité des individus en société englobe la sécurité de l'emploi, celle des transactions financières, la sécurité sociale, qui intéresse l'économie, la finance et les sciences politiques. La sécurité alimentaire, la sécurité

du travail et la sécurité routière touchent des domaines communs aux sciences sociales et à la médecine. La sécurité des contrats, des garanties et des assurances Il convient ainsi de tenir compte du caractère largement inobjectif de la notion de sécurité, qui d'une part relève du domaine de l'éthique et des valeurs (il s'agira d'investiguer les mécanismes par lesquels des objets ou des systèmes en viennent à être considérés comme dignes d'être défendus dans des contextes sociaux déterminés) et qui, d'autre part fait l'objet d'appréciations susceptibles d'être biaisées (les jugements subjectifs de sécurité sont notoirement sujets à des biais cognitifs, et les risques réellement encourus sont fréquemment

surestimés ou sous-estimés par les agents concernés). En particulier, la psychologie cognitive et la théorie de la décision devront être mobilisées pour étudier les effets du biais d'aversion au risque, tel qu'il est par exemple attesté par la prévalence, dans la formation de l'opinion, d'événements rares mais spectaculaires, comme les attentats ou les accidents d'avion, au détriment d'événements fréquents mais anodins comme les accidents de la route. Dans la même perspective, les recherches financées devront être à même d'éclairer les décisions de la puissance publique en évaluant la rationalité des réactions possibles face aux menaces systémiques du type pandémie. Les recherches devront également évaluer l'impact du rôle conféré aux « principes de précaution », et la quantité des ressources allouées aux politiques de prévention, rapportée à la réalité des risques évités. Enfin, la recherche devra prendre en compte les mécanismes de la confiance (dans la loi, les contrats, les institutions financières et les pouvoirs publics). Cet égard, l'ingénierie institutionnelle et les sciences juridiques devront être considérées comme une contribution importante à la recherche sur la sécurité.

Dès lors, la coordination et l'amélioration de la recherche en matière de sécurité représentera un élément essentiel qui sera utile pour cartographier les efforts de recherche actuels¹¹, y compris

en prospective, et améliorer les conditions juridiques et les procédures applicables à la coordination, y compris par des activités pré-normatives.

11. Il n'a pas été possible, dans les limites de ce travail, de dresser un état de l'art sur l'ensemble des travaux réalisés dans ces

domaines. Il est prévu de le mener dans le cadre de l'Alliance Athéna.



CONTRIBUTEURS

Coordinateurs :

Olivier BOUIN (directeur du Réseau Français des Instituts d'Études Avancées)

Jacques COMMAILLE (président du Comité scientifique sectoriel SHS de l'ANR)

Françoise THIBAUT (déléguée générale de l'alliance Athéna)

Assistants : Richard PERSOL (Alliance Athéna) et Julien TÉNÉDOS

La rédaction du rapport s'est appuyée sur de nombreuses contributions :

Pascal ARNAUD, ANR

Sophie BEJEAN¹², Université de Bourgogne - ATHENA

Maria BONNAFOUS-BOUCHER, Novancia Business School - ATHENA

Dominique BOULLIER, Science Po Paris -ATHENA

Patrice BOURDELAIS, InSHS

François BOURGUIGNON, Ecole d'Economie de Paris

Martine BUNGENER, INSERM/AVIESAN - ATHENA

Chantal CASES, INED ATHENA

Jean-Paul CAVERNI, Aix-Marseille Université - ATHENA

Alain CHENU, Science Po Paris- ATHENA

Catherine COURTET, ANR

Christoph CONRAD, Université de Genève

François DUBET, Université de Bordeaux 2

12. Sophie Béjean et Martine Bungener comme coordonnatrices du groupe santé composé de Madeleine Akrich, Simone Bateman, Juliette Bloch, Christian Bonah, Philippe Casella, Chantal Cases, Maurice Cassier, Jean-Pierre Poulain, Didier Torny, Isabelle Ville, Laurent Vidal, Pierre Combris, Pierre Demeulenaere, Archana Singh-Manoux.

Jacques DUBUCS, MESR
Sophie DUCHESNE, Conseil scientifique de l'InSHS
Lise DUMASY, Université Stendhal Grenoble - ATHENA
Yves DUTERCQ¹³, Université de Nantes
Michel FAYOL, Université Blaise Pascal Clermont Ferrand
Dominique FINON, CNRS
Jean-Luc, GAFFARD, OFCE - ATHENA
Jean-Emile GOMBERT, Université Rennes 2 - ATHENA (Président)
Armand HATCHUEL, Mines Paristech
Christian JACOB, EHESS
Bertrand JOUVE, InSHS - ATHENA
Alan KIRMAN, Aix-Marseille Université
Sandra LAUGIER, InSHS - ATHENA
Marie-Claire LAVABRE, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Jacques LESOURNE, Académie des technologies
Pierre LIVET, Aix-Marseille Université
Michel LUSSAULT, ENS Lyon - ATHENA
William MARX, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Marie-Claude MAUREL, Institut universitaire de France
Pierre-Michel MENGER, EHESS
Jean-Paul MOATTI, Aix-Marseille Université
Franco MONTANARI, Université de Gênes
Jose MORAIS, Université Libre de Bruxelles
Antoine PETIT, INRIA
Alain PEYRAUBE, CNRS - EHESS
Bernard RIME, Université catholique de Louvain
Jean-Frédéric SCHAUB, EHESS- ATHENA
Brigitte SENUT, MNHN
Philippe VENDRIX, Université de Tours - ATHENA
Jacques VERON, INED
Sophie WAUQUIER, Université Paris 8 - ATHENA
Michel WIEVIORKA, FMSH – EHESS- ATHENA
Michael WORTON, University College London

13. En collaboration avec Pascal Guibert, Université de Nantes

